

LE GUIDE

STE-MARIE MACHINE SHOP ENRG.
Propriétaire: Octave Boivin
● Soudure au Gaz Electrique
● Travaux en fer de tous genres
● Machine à souder portative

ANNONCEURS !
Pour vendre à la Beauce, il faut annoncer dans la Beauce. "Le Guide", voilà le journal que vous devez considérer.

Vol. 16 No 43

STE-MARIE BCE "LE GUIDE", 9 SAINT-ANTOINE.

JEUDI 9 JANVIER 1947

Le cas du Credit social dans la Beauce et Richelieu

Que quelques amis de MM. Louis Even, M. Even lui-même M. Mercier et d'autres aient été malmenés dans Richelieu, nous ne le nions pas. Que la même chose soit survenue dans la Beauce, jamais.

Ce que nous désirons dire aux Créditistes, c'est qu'ils sont des "Chiaux" jamais satisfaits. Que les gangster de Sorel aient agi méchamment, nous ne le nions pas, mais ce qui nous fait douter du sérieux de cette affaire, c'est l'attitude de Grégoire et alias dans les élections de Beauce.

En Beauce, c'est indiscutable et indéniable. M. Grégoire s'est conduit comme un enfant en voulant exiger l'assermentation de tous les électeurs sous le fallacieux prétexte que la loi le permet. Il a été éconduit tout comme il le méritait, et le soussigné n'aurait jamais agi autrement. Pourquoi? Tout simplement parce que cet homme se sentant archi-battu a voulu causer des ennuis à tout le monde et au vu et au su de nombreuses personnes. Les créditistes auront beau utiliser le sacrifice de M. Grégoire et le faire brûler sur les autels du courage et de la gloire perdus, ils n'en retireront jamais de mérite. Les créditistes ont gagné Pontiac. Comme ils s'en glorifient. Ils ont peut-être raison et ce n'est pas nous, qui leur disons leur vérité, qui allons pleurer parce qu'ils ont enlevé un comté à M. King. Loin de là. Nous ne détestons pas les créditistes, mais nous désirons ne pas les voir s'attaquer traitement à M. Duplessis ou autre sans raison. Ils accusent tout le monde de leur misère et en veulent à tous ceux qui ne sont pas de leur opinion. Ils admettent à qui veut l'entendre que le plan créditiste est plus applicable à Ottawa qu'aux provinces. Donc, il n'y a qu'une solution. Qu'ils s'attaquent à Ottawa, personne ne leur fera reproche mais qu'ils ne tentent pas de croire que Duplessis et tous les politiciens provinciaux cherchent à les étouffer. Voilà notre opinion et nous la dirons même si les créditistes gagnaient 89 comtés sur 90.

Funérailles de M. Arthur Chassé à Ste-Marie Bce

Un bel hommage a été rendu mercredi 18 déc. à la mémoire de M. Arthur Chassé décédé le 14 déc. à Ste-Marie Beauce, après une courte maladie. Il était l'époux de dame Adéla Roy.

Ses funérailles ont eu lieu à 9 h. 30 en l'église de Ste-Marie, au milieu d'une foule de parents et d'amis qui s'étaient fait un devoir de venir prier pour ce concitoyen avantageusement connu et estimé de tous.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Lehoux, curé de la paroisse et M. l'abbé Eugène Marcoux, neveu du défunt, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Albert Nollet et J. Patrice Germain.

La chorale de la paroisse et la petite maîtrise, sous la direction du Rév. Frère Henri, exécuta la messe de Yon. Les solistes furent M. M. Jacques Doyon, Léo Giguère et Arthur Deblois. Le Rév. Frère Félix touchait l'orgue.

Le neveu du défunt M. Alexandre Chassé, portait la croix. Il était accompagné du maire de la paroisse, M. Wilfrid Turmel. Le cercueil était porté par M. M. Félix Perreault, Joseph Marcoux, Pierre Drouin, Jean-Th. Gagné, Edmond Bisson et Odilon Gosselin.

Le deuil était conduit par: Les fils du défunt: Henri, Jean-Louis, Raymond, Bernard, et Jacques Chassé. Ses filles: Mme Valère Halley (Mar-

guerite), de Québec, Mme Jean d'Amours (Blanche), de Rimouski, Mme Antonio Girard (Florence) des St-Anges, Mme Pierre Beaulieu (Thérèse) de Québec; Ses belles-filles: Mmes Henri, Jean-Louis, et Raymond Chassé; Ses gendres: MM. Valère Halley, Jean D'Amours, Antonio Girard, Pierre Beaulieu. Ses sœurs: Mme Moïse Cantin (Mary), de Montréal, Mme Raymond Marcoux (Emilie) et Mme Louis Faucher (Adéla) de Ste-Marie. Ses belles sœurs: Mme Charles Chassé, Mme Alyre Carter et Mme Héliodore Giroux, de Ste-Marie; Mme Adéodat Roy, de Ste-Hénédiine, Mme Cyrille Roy de Ste-Marguerite, Mme Emila Verret, de Québec, Mme Robert Poisson, de Montréal. Ses beaux-frères: M. M. Alyre Carter Louis Faucher, Héliodore Giroux, Raymond Marcoux, Philomène Ferland de Ste-Marie; M. M. Emile Verret et Jos Roy de Québec; M. Adéodat Roy, de Ste-Hénédiine, M. Omer Roy de Ste-Marguerite.

On remarquait parmi ses neveux: M. M. Charles, Philippe, Auguste, Jean et Germain Chassé; Irénée, Armand, Gérard et Roland Faucher; Albert Marcoux; Henri-L. Binet; Benoît Moreau, Romuald, Camille, Marcel Roy; Fernando Giguère J. Baptiste et Jacques Carter; Armand et Chs Auguste Giroux.

Dans l'assistance, nous notons: Le Notaire Art. Polchat, le Dr Phil. Dionne, le Dr J.E. Dionne, le Dr J.A. St-Jacques, le Dr Maurice Jacques, le dentiste Rol. Giguère, le dentiste Alex. Mhlaydy l'avocat Louis-A. Ferland, tous de Ste-Marie; Le Notaire Alzire Tardif de St-Prospér, M. Bernard Mooney de Québec, MM. Dorvigny M. Deschênes, Joseph Gagnon, Léo Giguère, Eugène Gagnon, Emile Peron, David Couture, Irénée Giguère, Raoul Maillet, Origène Maillet, J. T. Lacroix, Phil. Lacroix J. B. Blouin, Gonzague Lebel, Alphonse Gilbert, Gustave Turcotte, Joseph Peron, Louis Hébert, Arthur Voyet, Chs-H. Couture, Arthur Marcoux, Eddy Roy, Louis Jacques, Dominique Boivin, (suite à la dernière page)

ELU MARGUILLIER A SCOTT

Nos félicitations à M. Lionel Drouin de Scott qui a été élu marguillier. Il remplace à ce poste M. Honorius Grégoire.

St-Elzéar

Nouveau marguillier

M. Hermas Jalbert a été élu marguillier, remplaçant M. Sylvio Gagné, sortant de charge. Le banc se compose maintenant de MM. Ernest Nadeau, J.A. Drouin, et Hermas Jalbert.

Statistiques

Il y a eu pendant l'année 1945 48 naissances, 9 mariages et 7 sépultures dont 3 adultes et 4 enfants.

Peu M. Clarisse Nadeau

D'imposantes funérailles ont été faites le 31 décembre à M. Clarisse Nadeau, époux de Dame Anna Hébert décédé le 28, à l'âge de 71 ans. Le char funèbre était conduit par M. Rosaire Nadeau neveu du défunt. Portait la croix, M. Théodore Lehoux les autres porteurs étaient MM. Antonio Lehoux, Armand Giroux, Honorius Lehoux, Edgely Lehoux, Raymond Lehoux et J.A. Gibert. M. le curé E. Labbé fit la levée du corps. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Hervé Ferland assisté de MM. les abbés Labbé et Germain comme diacre et sous-diacre. La quête fut faite par MM. Thomas Nadeau et Irénée Nadeau. Le deuil était conduit par son épouse, ses fils, MM. Wilfrid Adrien, Bertrand et Jean-Paul Nadeau, ses filles Mmes L. Bisson, J. Binet, J.P. Lavallière et Mlle Cécile Nadeau, ses gendres et un grand nombre de neveux et nièces, et autres parents.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Notes sociales

M. l'abbé Hervé Ferland du collège Ste-Anne et M. l'abbé Armand Lessard de Montmagny dans leurs familles.

M. l'abbé Clément Perron vicaire à St-Tite des Caps, de passage au presbytère.

Mlle Laura Grenier, M. et Mme Emile Grenier et leurs enfants de Bienville chez M. Valère Larochelle.

Les Rév. Fr. Bernard et Olivier du collège d'Arthabaska visitaient leurs familles à l'occasion des Fêtes.

Miles Alma et Jeanne Couture chez leur frère M. Henri Couture.

M. et Mme Jos. Chateaufort, de Québec ainsi que M. Laurent Chateaufort, Mlle Lili Chateaufort et Christian, ont passé quelques jours à Ste-Marie, chez M. et Mme Ernest Carste.

Mlle Louise Carrette est retournée au Collège de Bellevue, après avoir passé les Fêtes à Ste-Marie, chez ses parents M. et Mme Jean-M. Carrette.

M. et Mme Alfred Thibodeau ont passé quelques jours à Montréal, durant les Fêtes.

M. l'abbé Honorius Provost a passé le temps des Fêtes avec son père M. Joachim Provost.

M. et Mme Jean-M. Carrette et sa jeune fille Denyse visitaient M. et Mme Omer Lainé de Québec à l'occasion des Fêtes.

Miles Cécile et Gabrielle Lachance de Montréal, étaient parmi nous à l'occasion des Fêtes, chez M. et Mme Jos. Lachance.

M. Hector Lachance était parmi nous pour le temps des Fêtes.

M. Gérard Turmel de Lévis visitait des parents à Ste-Marie dernièrement.

Mme Pierre Jolin et ses enfants de Lévis, visitaient ses parents à Ste-Marie à l'occasion du Jour de l'An.

M. J.-T. Lehouillier de Ste-Marie, était de passage à Québec et Lévis la semaine dernière.

M. et Mme Paul Drapeau et leur fille Estelle ainsi que Mlle Jeannette Breton de Victoriaville étaient à Ste-Marie dernièrement.

A St-Georges

M. Clovis Jacob de Thetford visitait Mlle Georgette Mowemy de notre ville le jour de Noël.

M. Jean Dutil de Montréal a passé quelques jours à St-Georges, l'invité de Mme M. Dutil.

Mlle Jeannine Gendron de Montréal est de retour dans sa famille après un séjour de quelques mois dans la métropole.

M. Jean Roch Cloutier de Montmagny était parmi nous au milieu de la semaine.

M. et Mme Philippe Thibodeau, M. et Mme Yvon Thibodeau ainsi que M. et Mme Ernest Poulin sont partis pour Miami, Floride, où ils reviendront par le Texas et la Louisiane.

M. Clermont Pépin est retourné à ses études musicales, à Toronto, après une brève vacance parmi nous.

M. et Mme J.-Robert Bolduc de Québec ont passé le Jour de l'An en visite chez M. et Mme R. Bolduc.

M. et Mme Jos. Péloquin sont de retour d'une courte promenade à North Grovendale, Con.

Mlle Françoise Crépeau de Washington est venue passer quelques jours dans sa famille à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Charles Lemieux de Grand-Mère étaient en visite chez M. et Mme R. Marcotte récemment.

M. François Marcotte a également passé quelques jours en promenade dans sa famille.

Mlle Ange-Laure Poulin et M. Réal Poulin étaient en voyage d'affaires à Portland et Levison au milieu de la semaine dernière.

MM. Vienney Dionnie et Clau de Rancourt de New-Bedford, ont passé la période des Fêtes à St-Georges.

Mme Rodrigue Bérubé de Sherbrooke était de passage chez M. et Mme R. Dick au cours de la dernière quinzaine.

M. et Mme Jean Venne de Montréal ont séjourné quelques temps chez Mme Arthur Godbout.

Bce. Jct.

Nouveau marguillier
M. Arthur Groleau a été nommé marguillier en remplacement de M. Napoléon Labbé, sortant de charge. Le banc pour 1947 se composera de M. Vital Cliche, agent d'assurances, M. Alfred Champagne et M. Arthur Groleau.

M. et Mme J.R. Gingras et leurs enfants Roland et Louise, de Québec, passent deux semaines à Ste-Marie les hôtes de M. et Mme Dorvigny Miville Déchéne.

M. Oscar Carrier, professeur, visitait Mlle Françoise Carrette à l'occasion de la Noël.

M. Denis Damas en promenade chez ses parents à Thetford pour les Fêtes.

M. et Mme Robert Ferland, de Montmagny chez leurs parents M. et Mme Jules Ferland pour le Jour de l'An.

Miles Roxane et Ginette Giguère de passage à Ste-Germaine dans le temps des Fêtes.

Mlle Denise Rhéaume visitait sa sœur Mme Marcel Marcoux dans le temps des Fêtes.

M. et Mme Raymond Ross de Victoriaville, passent une huitaine à Ste Marie à l'occasion du Nouvel An.

M. et Mme Gonzague Gagné de Montmagny chez des parents à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Robert Marcoux de Montréal passent le temps des Fêtes chez leurs parents à Ste-Marie.

M. Dominio Landin, ancien employé de M. Xiphonie Beaudoin, hôtellier, nous a quittés pour aller travailler dans l'Ontario.

Mlle Thérèse Maheux de Québec,

HONNEUR AU MERITE

Il nous fait plaisir d'apprendre que la direction de la compagnie d'assurance-vie canadienne française, "La Survivance", a nommé M. Aurèle Giguère, agent de Vallée-Jonction, au poste de gérant du district des Bois-Francis.

Nous félicitons chaleureusement M. Giguère pour cet honneur qu'il a hautement mérité, et nous lui souhaitons bon succès dans ses nouvelles fonctions.

DE PASSAGE

M. et Mme Jacques Drouin de Escourt et Mlle Madeleine Drouin de Lac Frontière ont assisté aux funérailles de Mlle Nadeau à Ste-Marie.

UNE FETE TOUCHANTE A L'HOPITAL N-DAME DE LA PROTECTION

Le 25 décembre dernier, à 2 heures, les Jécistes du Couvent de la Congrégation de Notre-Dame, de la paroisse, sont venues faire le dénouement d'un arbre de Noël joliment orné et chargé d'une profusion de cadeaux dus à leur générosité.

Ces charmantes enfants, accompagnées de quelques-unes de leurs mairresses, ont causé aux vieillards et aux dames âgées de notre hôpital un plaisir dont ils se souviendront longtemps. Monsieur le curé, honorant à la fois ses charitables jeunes paroissiennes, guidées par leurs dévouées éducatrices, et le personnel de la maison, présida aimablement la fête. Il a pris de lui son très digne prédécesseur, notre vénéré Monseigneur Fœulault, hôte de l'hôpital qu'il a fondé; le revoir à Sainte-Marie, parmi nous, est pour chacun une joie bien grande.

Que les organisatrices de ce beau mouvement de charité soient remerciées comme elles le méritent! Les bénéficiaires de leur geste si chrétien seront heureux de lui exprimer leur reconnaissance en leur faisant une large part d'avés à l'heure de la récitation de leurs rosaires quotidiens.

Que la Vierge Marie bénisse nos jeunes amis, aujourd'hui, demain et toujours!

Les hospitalisés de l'hôpital Notre-Dame de la Protection de Sainte-Marie.

DEUIL CRUEL A M. ET MME GEORGES BONIN

M. Georges Bonin, journaliste, et Mme Bonin (Thérèse Racette) de Beauceville, viennent d'être cruellement ébranlés par le décès de leur fille Nicole, survenue le cinq janvier à l'âge de 9 ans.

Les funérailles ont eu lieu le 8 à neuf heures.

Pour pleurer sa perte, la jeune défunte laisse, outre ses parents trois petits frères: Bernard, Raymond et Gilles; une petite sœur, Solange; ses grands-parents, M. et Mme L.J. de Berthierville sa grandmère madame Alfred Racette, ainsi qu'un grand nombre et toutes, qu'un grand nombre d'oncles et tantes, cousins et cousines.

Nous offrons nos sincères sympathies à notre confrère et ami et à Mme Georges Bonin à l'occasion du deuil qui les frappe

Retraites fermées

Du 21 janvier matin au 23 au soir, retraite pour les dames de Sainte-Marie et de Vallée-Jonction.

Du 24 janvier au soir au 27 après-midi, retraite pour les jeunes filles de Ste-Marie et de Vallée Jonction.

—O—

La Nouvelle Beauce

(Suite no 86)

M. Antoine Villade, prêtre émigré de France, (suite).
Note de la Rédaction — Nous reprenons encore une fois la suite interrompue de nos colonnes d'histoire paroissiale. Il paraît que la chose est appréciée. Alors tant mieux! Nous étions arrêtés dans ce chapitre au moment où M. Villade, dans un premier testament avait avantagé son filleul, Jean-Antoine Naké, et son estimable gouvernante, Mme Lalime.

Dans cette course à la mort qu'est notre vie à tous, d'entre M. Villade et Mme Lalime, ce fut celle-ci qui gagna, ou si l'on aime mieux, qui perdit, puisqu'elle mourut la première, à la fin d'avril 1829. Ce fut un grand deuil parmi les amis et connaissances; un bon nombre de prêtres assistèrent aux funérailles. De la sorte cependant, le testament rapporté ci-dessous ne fut pas exécuté.

Mais qu'était ce nommé Naké, filleul de M. Villade et si haut coté dans sa sollicitude? Encore une histoire de charité du bon curé. C'était le fils de Godefroy Naké, un des nombreux soldats allemands établis en Canada, après la guerre de 1775. Cet étranger, protestant de religion avait épousé Marie-Joséphite Lecours, qui lui donna trois enfants, avant de mourir prématurément, vers 1870. L'aîné des trois seulement, Jean-Antoine, né vers 1805, survécut à sa mère. Mais, comme il était aux soins d'un père toujours protestant, M. Villade, qui l'avait tenu au baptême avec Mme Lalime, se vit obligé de pourvoir à son éducation. Bien que nous n'en ayons aucune preuve catégorique, il est fort probable que l'orphelin fut dès lors recueilli au presbytère, comme l'enfant de la maison. Arrivé à l'âge convenable, en 1817, il fut envoyé par M. Villade au Séminaire de Nicolet, et nous voyons l'année suivante dans la correspondance de Michel Clouet, que le curé devait faire payer sa pension par l'opulent marchand de Québec, lui-même sans enfant.

Mais le cours classique de Jean-Antoine Naké ne fut pas long; il fut renvoyé à Ste-Marie, en février 1812 (12). La vocation manquant — et sans doute autre chose comme c'est souvent le cas. Ne faisons pas de jugement téméraire! Devenu adulte, le protégé de M. Villade fut établi par lui sur une terre de la paroisse, se maria en 1826, et fut en plus d'un honnête citoyen l'un des maires de la paroisse et l'ancêtre de tous les Naké qui ont existé et qui existaient encore dernièrement dans la région.

Le fait que M. Villade avait dirigé son filleul vers Nicolet pour ses études s'explique par la charité du curé pour les bonnes oeuvres. On sait que le Séminaire de Nicolet fondé vers cette époque par la sollicitude de Mgr Plessis, avait été fortement recommandé par ce dernier à l'encouragement du clergé. M. Villade avait été soumis à cet appel; et quand la construction de l'édifice du Séminaire fut plus tard décidée, il souscrivit on ne sait pas quelle somme, mais suffisamment pour être considéré en 1826, comme membre de la corporation de cette jeune institution.

Mais la liste des protégés de M. Villade n'est pas terminée. Jean-Antoine Naké n'était ni le premier ni le dernier des enfants que son cœur paternel entourait de protection. Dès 1802, il s'en rapportait à Mgr Plessis, pour lui trouver un garçon qui vint rester dans son presbytère. Et le 8 octobre, il en recevait cette réponse: "Voici enfin un enfant que je vous envoie nommé François Gourdeau, de bonne race, âgé de neuf ans, dont vous ferez, j'espère, un bon serviteur dans votre maison, un clerc pour la messe, et avec le temps quelque chose de mieux. Chargez-vous de son éducation. Elle ne saurait tomber en meilleurs mains..... Madame Lalime veut bien se charger de vous le conduire elle-même" (13). Ensuite, on n'entend plus parler de ce garçon à Ste-Marie. Un élève nommé François Gourdeau, sans autre description, figure aux livres de comptes du Séminaire de Québec pour l'année 1808-1809, et c'est tout. Il est à présumer que M. Villade ne fut pas plus chanceux avec celui-là qu'avec Naké.

Sur la fin de sa vie M. Villade contribua à l'instruction d'un troisième enfant, avec lequel il fut plus heureux que pour les premiers, bien qu'il n'ait pu voir sur cette terre le couronnement de son rêve charitable. Ce fut Etienne Hicks, enfant d'un autre protestant, le docteur Stephen Hicks, dont il sera question au chapitre des médecins de la paroisse. Né à Ste-Marie, le 19 juin 1823, l'enfant perdit son père à peine un mois après sa naissance. La mère demeura quelque temps dans la paroisse, puis se transporta à St-François du Sud, vraisemblablement comme ménagère de l'abbé Charles-Joseph Primeaux devenu curé de cette paroisse en 1826, après avoir été dix ans curé de St-François de Beauce. En septembre 1833, l'orphelin fut placé au Séminaire de Québec par M. Primeaux; et l'on voit qu'il était convenu avec M. Villade qu'ils paieraient moitié la pension de l'étudiant (14). Il en fut ainsi jusqu'à la mort de M. Villade, à l'été de 1839. Le curé de Ste-Marie se laissait parfois tirer l'oreille par le Procureur du Séminaire; mais c'était dans son tempérament de ne pas se presser. A sa mort un arrérage était dû pour la pension et il avait signé une obligation pour autant. La chose fut rappelée par M. Primeaux à l'exécutrice testamentaire (15) et l'on peut croire qu'elle honora les engagements du défunt curé jusqu'au bout, puisque Hicks passa trois ans au Séminaire de Québec pour terminer son cours classique. Il fut finalement ordonné prêtre à Montréal le 15 février 1846, devint chanoine de la cathédrale de l'endroit, en 1860 et mourut le 12 janvier 1889. Il fut le troisième prêtre originaire de Ste-Marie.

(12) Fabrique de Ste-Marie. Lettre de l'abbé Leprohon à M. Villade le 25 février 1819.

(13) Ibidem, Mgr Plessis à M. Villade.

(14) Ibidem, M. Primeaux à M. Villade, 30 sept. 1833.

(15) Ibidem, M. Primeaux à Luce Gauy, 26 nov. 1839.

FIANCAILLES

Le soir de Noël M. l'abbé Patrice Germain a béni les fiançailles de Germaine Lachance, fille de M. Arthur Lachance décédé, et de Mme Lachance, à M. Laurent Giguère, professeur, fils de M. et Mme Eugène

BEAUCE JONCTION
Marie, Paul, Lorette, fille de M. et Mme Odilon Maheu (Julienne Chabot). Parrain et marraine: M. Gédéon Maheu et Mme Ida Morin représentés par M. Odilon Richard et Mme Madeleine Gagné.

Marie, Francine, Esther, fille de

SOYEZ FORTS
SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT, ...
... LIQUIDES MORO

LE GUIDE

Rédacteur en chef: Jean-M. CARETTE
Le Guide est imprimé aux ateliers de "Le Guide Enrg.",
9 rue St-Antoine, Ste-Marie de Beauce.
Après 5 hres, on est prié de s'adresser pour le journal, à M.
Jean-Marie Carette, 271, rue Notre-Dame

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.
Organe Officiel de l'Union Nationale de la Beauce.
ABONNEMENTS
Canada, (district) \$1.00 Etats-Unis \$2.00
Canada (h. district) 1.50 Etranger 2.00

Les témoins de Jéhovah

Au début de la guerre la secte des Témoins de Jéhovah fut interdite par le gouvernement canadien qui jugeait subversive et nuisible à l'effort de guerre l'activité de ces hallucinés dangereux.

D'autres pays firent de même. Ainsi, en Angleterre, en 1942, 519 Témoins firent 72.270 jours de prison, et le légat de la Tour de Garde, A.-D. Schroeder, renvoyé aux Etats-Unis et l'importation de la littérature dut arrêter; des mesures furent prises contre les Témoins en Australie, le 17 janvier 1941. Et le 8 mai 1942, le Béthe hasustralien fut confisqué par les autorités. En Nouvelle-Zélande, les Témoins furent mis sous arrêt pour avoir troublé la paix publique, etc." (La Liberté et le Patriote, 6 décembre 1942).

En octobre 1943, le Gouvernement canadien consentait à lever l'interdit sur la secte des Témoins. Les insolents fanatiques ont donc repris leur sale besogne.

Ils viennent de distribuer dans toutes les provinces du Canada un pamphlet tiré à 1,500,000 exemplaires, sous le titre "La haine ardente du Québec pour Dieu, pour le Christ et pour la liberté est un sujet de honte pour tout le Canada". Le feuillet ignoble vomit l'insulte sur l'Eglise catholique et le clergé du Québec; il attaque violemment les autorités civiles, les policiers et les juges; il présente comme institutions diaboliques les religions et les gouvernements et il appelle suppôts de Satan les chefs d'état, les députés, les prêtres, les financiers, les marchands, etc.

Les autorités municipales et provinciales se donnent la main pour réprimer l'activité subversive de ces émergumènes et par centaines, les colporteurs sont raduits devant les tribunaux.

On crie à la persécution religieuse, à la dictature. On parle de liberté violée, comme si la liberté consistait dans le droit de faire le bien et le mal, à permettre le même droit de cité à l'erreur et à la vérité, à l'anarchie et à l'ordre établi. La seule liberté que nous avons, c'est celle de choisir entre deux biens. Or, les Témoins de Jéhovah sont un vrai mal social, la destruction de tout, l'anéantissement de toute autorité. Sous prétexte de liberté, a-t-on toléré le nazisme? Au contraire les défenseurs de la liberté se sont levés pour combattre de système faux et antisocial. C'est encore au nom de la liberté qu'on fait la guerre au communisme parce qu'il prêche des doctrines dangereuses et inadmissibles.

C'est au nom de la liberté que la lutte s'engage contre les anarchistes qui sont les Témoins de Jéhovah.

Pour faire contrepoids aux bruyantes protestations de ce perturbateurs de la paix publique et de ceux qui, inconsciemment ou consciemment, font leur jeu, comme les orangistes et les communistes, il est NECESSAIRE et URGENT de manifester à l'Honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la Province de Québec, l'appui qu'il mérite et qu'il reçoit d'ailleurs de l'élément sain de la population.

C'est sans acte de civisme que de museler ces fauteurs de désordre.

Voici l'Emmanuel!

LE DESIR des nations est venu!
Le Rédempteur est venu pour régner sur les peuples!
Salut à vous, ô divin petit Roi de Bethléem!
Toutes les âmes chrétiennes prévenues par votre amour, vous attendaient avec ardeur et enthousiasme!
Et, vous voilà descendu du Ciel, avec d'indicibles trésors!
Nous implorons vos précieuses bénédictions, puissant Emmanuel!

Bénissez votre nombreux clergé que nous apprécions souverainement, et dont nous avons tant besoin pour diriger nos âmes, pour nous soutenir dans les combats enfin, pour nous conduire au paradis!

Bénissez nos institutions religieuses, ces radieux foyers de la céleste charité!

Bénissez nos sociétés de bienfaisance, qui exercent une influence si salutaire, par leurs gestes secourables!

Bénissez nos bonnes familles canadiennes, qui ont à cœur de marcher dans le droit chemin, en suivant les directives de votre saint Evangile!

Bénissez nos parents, nos amis, nos bienfaiteurs!
Bénissez nos travaux, nos emplois, qui nous permettent de gagner honorablement notre vie!

Bénissez nos entreprises ayant pour but le triomphe de l'Eglise et le bien de la nation!

Bénissez les apôtres et les propagandistes de toutes les belles causes, qui ont pour idéal de vous glorifier au summum!

Bénissez la grande oeuvre de la BONNE PRESSE, si nécessaire, à notre époque!

Oh! daignez bénir spécialement cet hebdomadaire des Cantons de l'Est, "LA FEUILLE D'ERABLE" qui s'efforce de servir vos intérêts et ceux de l'humanité tout entière! Donnez-lui de prospérer de plus en plus, afin qu'il soit en mesure d'augmenter son pouvoir d'apostolat et de rayonnement, d'une façon illimitée! Bénissez ses rédacteurs et collaborateurs, ses annonceurs (ces généreux auxiliaires de son oeuvre), ses fidèles lecteurs!

A tous, donnez la joie et la paix!
Merci, aimable petit Jésus, et croissez dans nos coeurs!...
C. L'ERMITE.

Le père et le fils sont intéressés



A l'heure actuelle, il est difficile de se procurer de nouvelles machines de ferme. Les machines qu'un cultivateur possède déjà peuvent être tenues en état de fonctionnement si l'on a soin de les entretenir et de les réparer. La période qui va de novembre au printemps est l'époque idéale pour examiner les machines, faire les réparations nécessaires et les mettre en bon état de fonctionnement. La Station expérimentale fédérale la plus proche se fera un plaisir de vous donner des conseils sur le soin à donner aux machines et à l'outillage agricoles. Cette photo montre un cultivateur et son fils vérifiant l'état d'une machine à paille à l'arrière de la moissonneuse-batteuse.

Le coupable c'est vous!

—Entrez!
Dans la porte de mon bureau s'encadre un homme d'une quarantaine d'années et, derrière lui, un vague adolescent.

—Attends-moi là. J'ai à parler seul avec M. le curé.

—Je lui avance une chaise, à cet homme.

—Merci! Ce que j'ai à vous dire se dit mieux debout. Voici la chose. Je suis votre paroissien... un mauvais paroissien. Vous ne m'avez pas souvent à l'église, et pour plusieurs raisons. Mais cela est une autre histoire. Aujourd'hui il s'agit de mon fils, qui est là, à votre porte. Vous êtes ma dernière espérance.

—Je m'incline...
—Quel âge a-t-il votre fils?
—Quinze ans et demi.

—Je l'ai eu au catéchisme?
—Vous auriez dû l'avoir. Et puis, vous ne l'avez pas eu... Il y en a eu de notre faute... Mais c'était la guerre... le ravitaillement... des répétitions d'anglais... de piano... de mathématiques... de tout...

—Alors pas de première Communion?
—Non.

—Pourquoi venez-vous me trouver aujourd'hui?
—Parce que sa mère et moi, nous ne savons absolument plus quoi en faire? Renvoyé de partout, il nous parle comme à des phéniens... Il tient des raisonnements effrayants... dépense sans compter, alors que nous ne lui donnons que très peu d'argent... L'autre jour, il s'est acheté une motocyclette... Alors en désespoir de cause, je vous l'amène...

—Faites-le entrer.

Grand, souple élégant, les cheveux ondes, ce fils me donne l'impression inquiétante d'un danseur mondain.

—Il me regarde, me toise avec un air de loup.

Je sens aussitôt qu'il n'y a rien de direct à lui dire. Alors, j'amorce la conversion sur une voie latérale.

—Je sais que vous avez eu des malheurs au collège. Mais je connais, en province, un établissement de plein air, avec un règlement assez large. J'écrirai sur votre cas, et je tâcherai d'y intéresser des professeurs amis. Seulement il faudra y mettre tout de même un peu de bonne volonté... faire quelques efforts...

—Le gamin m'écoite, la figure fermée.

—C'est, durement, il m'interrompt.

—Monsieur le curé, pas la peine de me faire un sermon.

—Je ne vous fais aucun sermon; je cherche seulement le moyen de vous sauver.

—Me sauver... ?? De qui... ? De quoi... ?

—De vous-même.

—De moi... ? Je m'en charge.

—Et comment?

—Oh! c'est simple...

PETITE ANNONCE

La Presse avait publié la petite annonce suivante:

"D'urgence on cherche un chauffeur expert conduisant bien l'auto, connaissant bien l'anglais et sachant servir à table. Se présenter chez M. X., rue Y., etc."

Une heure après la publication du journal, un type, pas très bien équilibré, se présente chez l'annonceur:

—Je viens pour votre annonce...
—Parlez-vous l'anglais?
—Non!

—Savez-vous servir à table?
—Pas davantage.

—Connaissez-vous bien l'automobile?
—Je n'ai jamais conduit de ma vie

—Et alors, pourquoi êtes-vous venu?
—Je suis venu pour vous dire que vous ne devez pas compter sur moi."

MOTS ET MAUX...

—Docteur, j'ai mal à l'épaule droite et j'ai aussi des tiraillements dans la jambe gauche.

—Mais, ce sont là des maux croisés, chère madame, amusez-vous avec!

RECETTE DU BONHEUR

Mettez d'abord dans un bocal Deux ou trois livres d'espérance. Puis vous y joindrez un quintal De petits soins de complaisance Une mesure de bonté, Quatre pots d'obéissance:

A plein bord de la bi-surveillance Lisez avec de la douceur Et crainte de monotonie; Ajoutez à la bonne humeur Un tout petit peu de folle. Quant au sel, n'en mettez qu'un grain.

Car, si vous passez l'ordonnance Il faudra doubler pour le moins Votre dose de patience D'une chaleur bien soutenue Qu'amour et amitié, tous deux, Ne se perdent jamais de vue Vous obtiendrez par ce moyen Une pâte fort bien pétrie, Dont une once chaque matin Suffit pour embellir la vie.

Edith ex-patiente.

Le fils s'en va. Il en a assez de moi; et moi, de lui.

Je le regarde, souple et félin, descendre mon escalier. Apache élégant, il me donne l'impression d'un fauve, qui va se glisser dans la bergerie humaine.

De nouveau, le père est seul avec moi:

—Qu'en pensez-vous, me dit-il, d'une voix anxieuse.

—Je pense que le grand coupable, c'est vous!

—Moi!...

—Oui vous! Ce n'est pas aujourd'hui, c'est il y a dix ans qu'il fallait m'amener cet enfant au catéchisme, et l'y laisser le plus longtemps possible, précisément parce que c'est une forte tête. Alors, peut-être, on aurait fait quelque chose de lui. En tout cas, il resterait, dans son esprit, ces vérités éternelles qui, tôt ou tard émergent, quand les circonstances deviennent plus favorables. Vous n'avez rien semé. Et vous vous étonnez du chiendent, des ronces, des épines qui pullulent dans cette âme abandonnée! Fasse le ciel, qu'un jour, vous n'ayez pas du sang sur les mains...

—Je vous ai dit mes excuses.

—Elles ne tiennent pas debout. La Vie passe avant l'anglais et le piano.

—Alors, rien à faire?

—Prior... Tout est possible à Dieu. Mais que je vous plains, cher Monsieur!...

Et c'est avec une émotion toute spéciale que je suis allé, ce jour-là, faire le catéchisme à mes tout petits Pierre L'ERMITE.

(La Croix).

A VENDRE

Chien Danois, enregistré. S'adresser à: Jean-M. CARETTE

A VENDRE

Machine à adresser, avec coffre fort et typewriter en bonne condition. S'adresser à: LE "GUIDE" ENRG.

A VENDRE

BICYCLE

MONTREALAIS DANS "TARZAN"



Ces deux jeunes lionceaux sont bien canadiens, même s'ils sont présentement à Hollywood ou ils partageront, avec Johnny Weissmuller, la vedette d'une vue de "Tarzan". Les deux bêtes sont nées à Montréal, alors qu'un cirque y était de passage.

Lisez notre journal

Brochu Radio Service

Prop. J. ALBAN BRORCHU
Ex-élève de l'Ecole Technique du Québec.
T.L.L. 5 — STE-MARIE, BEAUCE — C.P. 127
Réparations, toutes marques de radios.
Vente de RADIOS, REFRIGERATEURS, LAMPES FLUORESCENTES, et accessoires électriques en général.
"Voisin de la Pâtisserie J. A. Vachon & Fils"

CARTES D'AFFAIRES

Dr Roland Giguère
Chirurgien-Dentiste
STE-MARIE, Bce. P. Q.

Le Bureau du
Dr Alexandre MELADY
Chirurgien-Dentiste
Est Ouvert Tous les Jours
STE-MARIE, Beauce
P. Qué.
Téléphone: Zone 5-820

ANT. LACOURCIERE
AVOCAT
St Joseph, Beauce P. Q.

Docteur J.-A. TARDIF,
Spécialiste
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
2, Ave Bégin, Lévis

CIRCONCISION
Procédé strictement non sanglant, sans pansements ni points de suture. Accommode singulièrement les patients éloignés.
Dr L. G. PERRIN,
24 Rue du Pont,
Québec.
Tél.: 96

J. Berch. Gagnon, a.d.h.a.
ARCHITECTE
M. E. A. I. C. M. A. A. P. Q.
Bureau à Thetford
290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

Louis-Alfred Ferland
B. A. L. L. L.
AVOCAT
Rue de la Station
STE-MARIE, Bce. P. Q.

PIERRE RINFRET
ARCHITECTE
327 rue Dorchester
Tel. 40734 Québec.

EMMETT O'FARRELL,
B.A., LL. L.
AVOCAT - BARRISTER
St-Joseph, CO. Beauce

MIQUELON & PERRON
111, Côte de la Montagne, Québec
Bureau: 37 de la Couronne, Tél: 719
AVOCATS
Paul Miquelon, C.R.
Robert Perron, L.-L.L.
Québec

J.-ANT. SAINT-JACQUES
MEDECIN - CHIRURGIEN
Tél: 80 Sainte-Marie, Bce

Dr Victor Cloutier
St-Georges, Beauce,
Coeur - Poumons - Estomac
Foie - Intestins - Pression artérielle
Bureau 10 à 12 hres a.m.
1.30 à 4 hres p.m.

VICTOR LA ROCHELLE,
L.S.C., C.A.
Licencié en Sciences Commerciales
(Des Hautes Etudes Commerciales)
(de Montréal)

TINO ROSSI au Classic, Québec



Lambert & Frères

STE-MARIE, B.CE.
TEINTURE — PRESSAGE — NETTOYAGE A SEC
REPARATION GENERALE
Nettoyage obtenu selon les méthodes les plus modernes avec des produits de premières qualités.
Un personnel d'expérience est à votre disposition pour réparation, réchirure, vêtements trop grands, etc.

Pourquoi Godbout fuit toute discussion sur l'autonomie ?

Le ministre libéral Hiesley a annoncé, le 5 décembre, que le fédéral n'a pas abandonné aux provinces la taxe sur la gazoline.

Bien curieuse façon de présenter les choses à l'opinion publique. Le gouvernement fédéral ne peut pas abandonner aux provinces la taxe sur la gazoline pour la simple raison que cette taxe appartient, uniquement et exclusivement, aux provinces, suivant les stipulations les plus formelles de la Constitution du Canada.

La vérité élémentaire, c'est que Adélard Godbout, imité par d'autres chefs libéraux, a abandonné au fédéral notre taxe provinciale sur la gazoline, et qu'aujourd'hui le fédéral ne veut plus la remettre aux provinces. Le "Canada" d'Adélard Godbout, en annonçant la nouvelle ajoutait en commentaire: "Cette taxe est considérée comme l'une des cartes que le Dominion détient encore et qu'il pourrait mettre sur la table dans les négociations qu'il poursuit avec les provinces".

En langage non-politique, en langage ordinaire du petit peuple, cela veut dire: "Le gouvernement fédéral, dans ses discussions avec les provinces, va se servir de la taxe sur la gazoline, concédée au fédéral par Godbout, pour faire chanter les

provinces, pour les menacer, pour les forcer à se rendre aux désirs des centralisateurs". Voilà le fruit de la politique de trahison pratiquée par Adélard Godbout aux dépens de sa province. Un pouvoir concédé par la Constitution à la province est maintenant entre les mains du fédéral, qui brandit ce pouvoir comme une menace.

Voua ce qu'il en coûte aux Canadiens français pour avoir fait confiance à un politicien servile qui, tout en se disant chef de la race, agissait comme un valet servant un chef au-dessus de lui! Voilà un autre exemple des effets funestes du grand crime pétré par Godbout contre les siens qui avaient mis leurs espoirs en lui. On comprend pourquoi Godbout, éternel, ahuri, troublé dans sa conscience, réalisant le mal immense qu'il a commis, ne veut plus entendre parler d'autonomie provinciale et cherche à amener la discussion sur n'importe quel autre sujet.

Si Adélard Godbout était encore au pouvoir, il abandonnerait au fédéral pour plaire à son maître King ce qui nous reste de droits et de privilèges. Mais heureusement que la Providence nous a donné, en cette heure critique, un chef vaillant et courageux qui ne pille pas l'éché-

ne, un véritable grand homme qui non seulement ne cède rien de nos droits mais encore redonne l'un après l'autre tous ceux que Godbout avait lâchement concédés. Les rouges aveugles en bavent et en raigent de voir l'hon. Duplessis si grand à côté de leur chef microscopique, mais tous les patriotes, tous les vrais Canadiens français, sans distinction de couleur ou de parti, s'en réjouissent, sachant que leur confiance ne sera pas trahie.

AUTONOMIE PROVINCIALE

Voeux adoptés au Congrès général de la Société St Jean Baptiste de Montréal le 24 novembre 1946

Le congrès de la Société St Jean Baptiste de Montréal rappelle aux autorités fédérales actuelles portées au pouvoir par le libre choix des électeurs canadiens, l'énoncé de principes suivants:

1 — Le devoir évident de tout gouvernement démocratique est d'exécuter de bonne foi le mandat reçu de l'électorat:

2 — L'électorat du Québec, d'accord avec la majorité des provinces les plus peuplées et les plus influentes de la Confédération, s'est toujours opposé à la centralisation fédérale; il a toujours tenu à l'autonomie des provinces, droit essentiel et considéré comme un devoir nécessaire l'obligation non seulement de respecter cette autonomie mais de la promouvoir en collaboration avec les gouvernements provinciaux et en exigeant du pouvoir central la reconnaissance juridique, que des prérogatives des provinces.

3 — Le gouvernement fédéral se doit donc, doit aux provinces, doit à l'électorat canadien et plus particulièrement aux électeurs du Québec qui l'ont laissé au pouvoir de respecter scrupuleusement l'autonomie naturelle et nécessaire de la province-mère de la Confédération.

D'accord avec le manifeste du Conseil Général de notre Société, publié en 1940, les congressistes du 24 novembre 1946 sont d'avis de "ne rien céder. Nous tenons à l'unité canadienne. Mais l'unité suppose la diversité des parties composantes. Celles-ci en sont les créatrices et non les créatures.

Toute tentative de centralisation politique acceptable peut-être dans un pays homogène, devient un attentat à l'unité nationale dans un pays hétérogène comme le nôtre. En affaiblissant les cellules vitales composantes on aboutit ainsi au suicide de la nation. Et personne n'a le droit de laisser trépasser, sous de vains prétextes, l'unité canadienne. La défendre, cela s'impose".

5 — Les congressistes sont d'avis que nos ministres et députés à Ottawa porteront devant l'histoire la responsabilité de l'attitude qu'ils prennent actuellement en face du problème de l'autonomie, si lourd de conséquence pour notre avenir national et pour l'unité canadienne. Ils demandent au premier ministre du Québec à ses ministres et à toute la députation provinciale, d'employer toute l'énergie nécessaire pour repousser les propositions fédérales qui équivalraient à un achèvement vers l'union législative.

Ils félicitent le premier ministre de la province de Québec de ses déclarations autonomistes, l'engagent à persister dans cette voie, en sollicitant la collaboration de tous les chefs des partis politiques, qui lui sont opposés sur d'autres questions, mais qui l'appuient sur le problème vital de l'autonomie provinciale.

La politique à Québec

Le candidat du gouvernement Duplessis, Me Daniel Johnson, est élu dans Bagot par la plus grosse majorité jamais accordée par ce comté. Des témoignages de félicitations sont adressés de toutes parts à l'hon. Maurice Duplessis pour son attitude énergique. Telles sont les principales nouvelles récentes dans le domaine politique québécois.

M. Daniel Johnson, brillant jeune avocat de Montréal et Acton Val, qui a déjà fait sa marque dans de nombreuses associations religieuses, sociales, économiques et nationales, âgé de 31½ ans seulement, a été élu dans le comté de Bagot par la majorité la plus considérable accordée par ce comté depuis la confédération de 1867. Malgré la campagne de dénigrement, de faussetés et de saletés des derniers adhérents du défunt régime Godbout; malgré les discours, la cabale et l'argent des rouges à Québec, rouges à Ottawa et rouges à Moscou; le candidat de l'Union Nationale a remporté une telle victoire que sa majorité est dix fois plus forte que la majorité renversée de l'ancien député Cyrille Dumaine.

Bagot a donné un magnifique témoignage d'admiration et d'appui à l'hon. Maurice Duplessis, l'intéressé défenseur de nos droits et de nos traditions.

C'est le nouveau député, le benjamin de l'Assemblée législative, qui proposera l'Adresse en réponse au Discours du trône à la prochaine session qui s'ouvrira le 12 février, a annoncé l'hon. premier ministre Duplessis. M. Daniel Johnson sera secondé par M. Charles Daniel French, également élu député national depuis la dernière session et représentant le comté de Compton. Au Conseil législatif, ce sont deux nouveaux membres de la Chambre haute, l'hon. Georges B. Foster et l'hon. Gérard Martineau, qui proposeront et seconderont l'Adresse. Le chef du gouvernement a déclaré: "Comme on le voit, sous l'Union Nationale, les droits de la minorité sont scrupuleusement respectés et sauvegardés".

Les protestations provoquées en certains milieux par la campagne entreprise par l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre et procureur général de la province, contre les sectaires témoins de Jéhovah, sont noyées sous l'amas de milliers de témoignages de fides.

La Commission Scolaire de Québec félicite le premier ministre

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, la Commission Scolaire Catholique de Québec a félicité le premier ministre Duplessis de l'attitude qu'il a adoptée à l'égard des Témoins de Jéhovah, l'assurant de sa collaboration et de son appui total dans cette campagne.

La résolution était proposée par le notaire Raymond Cossette, avec l'appui de M. l'abbé Cyrille Deslauriers. Dans ses attendus, la résolution dit que "les Témoins de Jéhovah essaient de pénétrer illégalement et de force dans nos foyers pour y répandre leurs doctrines subversives qui tendent à saper à leur base non seulement les religions mais aussi l'autorité civile". Elle

tations et d'approbations qui affluèrent à M. Duplessis de toutes les régions viennent d'organismes religieux de la province, des témoignages sociaux nationaux, ouvriers de commissions municipales et scolaires, etc. Par contre, M. Duplessis a reçu des protestations de l'organisation communiste et d'une loge orangiste.

L'archevêché de Québec a mis les fidèles en garde contre les Témoins de Jéhovah et leur propagande hérétique qui profane les Saintes Écritures de Jéhovah et leur propagande hérétique par des interprétations fantaisistes et pernicieuses. "Nous avons confiance que les Témoins de Jéhovah ne prendront le grave danger d'une propagande aussi subversive, tant au point de vue social que religieux" ajoute le communiqué.

Le Comité diocésain qui groupe toutes les organisations d'action catholique de Québec, déclare appuyer fermement les autorités civiles de la province de la ville de Québec dans la campagne contre les Témoins de Jéhovah et adresse à ce sujet des félicitations au procureur général, l'hon. M. Duplessis et aux autorités municipales.

A Montréal, également, le Comité diocésain d'Action catholique, dont Mgr Albert Valois P.A. D. Th. vicaire général du diocèse de Montréal est directeur, déclare endosser entièrement le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis dans ses attitudes contre les Témoins de Jéhovah et leur propagande séditionnelle. Dans un message adressé à M. Duplessis et signé par Mgr Valois, M. Eugène Simard, président, et Mme Willie Major, présidente, on peut lire: "Le Comité diocésain d'Action catholique veut vous féliciter de tout coeur pour votre attitude courageuse envers les Témoins de Jéhovah et les communistes. Il sait bien que ces deux organisations n'ont pour but que de saper les bases de la société. Au nom d'une liberté mal comprise, un chef de gouvernement n'a pas le droit de laisser grandir et se développer des groupements dont les principes tendent à détruire toutes les libertés. Vous agissez en l'occurrence en véritable chef d'état, soucieux du bien religieux et civil de sa province, et nous applaudissons à vos énergiques déclarations. Comptez sur l'appui du Comité diocésain des mouvements d'Action catholique et des 62 associations diverses dont il est appelé à coordonner les activités".

La Commission Scolaire de Québec félicite le premier ministre

ajoute que les faix principes des témoins conduisent à l'athéisme et à l'anarchie. Signalant que "certains parents de bonne foi mais faibles et sans défense et que l'Etat se doit de protéger, pourraient se laisser tromper", elle conclut en disant que "le bureau des Commissaires, conscient de son rôle et de ses responsabilités en matière d'éducation et d'instruction de nos enfants, félicite l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de cette province, pour son attitude ferme et énergique à l'endroit des Témoins de Jéhovah et l'assurance de sa parfaite collaboration et de son appui total dans cette campagne".

Soulage Merveilleusement

Catarrhe Aigu!

Instantanément, vous vous sentez soulagé des souffrances dues au catarrhe, lorsque vous vous mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine. Le Vicks Va-tro-nol est si efficace... ses résultats sont si bons... parce qu'il (1) réduit l'enflure des muqueuses, (2) apaise l'irritation, (3) aide à dissiper la congestion... en facilitant ainsi la respiration. Beaucoup de victimes du catarrhe déclarent que c'est le meilleur soulagement qu'elles aient trouvé. Vous aussi, vous apprécierez son action! Essayez-en!

VICKS VA-TRO-NOL

Quelques gouttes agissent rapidement, au siège du mal!

TUBERCULEUX ET VENERIENS

L'agence Canadian Press transmettait samedi, cette dépêche d'Ottawa: "On a découvert des cas de tuberculose et de maladies vénériennes parmi les 2,900 anciens soldats polonais amenés au Canada récemment pour y travailler sur des fermes." "Le Dr CP. Brown, chef du service de l'inspection au ministère de la Santé, explique que ces soldats ont d'abord été réunis en Italie et

les bas examinés par des agents de la quarantaine et de l'immigration du service d'inspection du ministère de la Santé, mais que, faute des instruments nécessaires, on n'a pu les examiner aux rayons X, ni leur faire subir l'analyse du sang. "Les Polonais malades seront traités dans des hôpitaux. Il aurait été plus sage de les laisser dans leur pays que de prendre un tel fardeau. Encore une bêtise faite par les rouges d'Ottawa. Il y a de l'artifice dans toutes les paroles et dans la plupart des actions des femmes coquettes".

Madeleine Caron parle de:

Contes

VOUS souvenez-vous de l'histoire des trois souhaits? Vous savez bien, l'histoire de ce couple qui vivait si pauvrement dans une cabane, en pleine forêt.

Un jour que la femme se trouvait plus misérable que de coutume, en contemplant le pauvre repas qui tenait si peu de place dans leurs assiettes, une fée leur est apparue.

— J'ai pitié de vous, dit la fée. Vous pouvez demander trois choses et vous les aurez. Faites trois souhaits.

Sur ces mots, elle disparut. Le premier émoi passé, la femme soupira:

— Ce serait bon d'avoir du boudin pour dîner!

Immédiatement le boudin remplit l'assiette de son mari et la sienne. Des assiettes remplies à déborder. La femme n'en croyait pas ses yeux!

Sa joie fut courte! Le mari s'avisait presque tout de suite que demander du boudin quand pour faire fortune on a, en tout et partout, trois petits souhaits, c'est du gaspillage, c'est une folie.

L'histoire ne dit pas s'il parlait peu d'habitude. Cette fois son contentement fut loin d'être silencieux. Il dit sa façon de penser sans en rien omettre. La colère montait, tandis que le discours faisait mousser la colère, il termina une longue tirade, une tirade plus longue que les autres, en disant:

— Tu mériterais que le boudin te pende au bout du nez!

C'était à peine dit que c'était arrivé! Un long bout de boudin bien dodu et bien gras pendait maintenant au bout du nez de la femme.

Du coup le mari se calma. Deux souhaits de pris. Et pour quoi, Seigneur! Devant l'étendue du malheur le couple était atterré. Tous deux, chacun à son tour, avaient gaspillé une de leurs chances et maintenant il en restait une, une seule. Par exemple, cette fois, ils savaient qu'il ne fallait pas faire de souhaits à la légère. Ils surveillaient leurs paroles, pesaient leurs mots.

Une chance! et le boudin là où il était!

Timidement lui expliqua que... s'ils étaient très riches... elle pourrait avoir un écu en or pour ce boudin qui lui pendait au bout du nez... Non?... Un écu avec des diamants peut-être?... Soupires. Car ils savaient instinctivement que quoi qu'ils fissent cette preuve de leur sottise à tous deux les suivrait, qu'ils ne pourraient pas l'oublier, que c'était sa faute à lui...

Ils discutèrent fort longtemps. Et toujours le boudin était comme un écueil, une pierre d'achoppement. Non! Même avec toutes les compensations du monde, le boudin gênerait leur réussite.

Alors, n'est-ce pas, et parce qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement, le dernier souhait servit à renvoyer dans le néant ce boudin de malheur. Les pauvres gueux se retrouvèrent dans leur cabane, ils se retrouvèrent devant une assiette à moitié vide et plus tristes d'avoir gâché trois chances d'améliorer leur sort.

Vous croyez qu'un conte comme celui-là n'a aucune réalité? Vous vous trompez!

De nos jours, la fée qui s'offre à aider les gens, c'est la fée électricité. Elle est à la portée de tous, seulement il faudrait réfléchir un peu et décider comment elle peut aider le plus dans les circonstances.

Les enquêtes faites sur le confort des maisons et les tentatives d'alléger la tâche de la mère de famille sont loin d'être rassurantes. Dans trop de foyers de familles modernes lui viennent en aide. Alors comment peut-elle se donner à la formation, à l'éducation des enfants? Pourtant la fée est là qui ne demanderait qu'à servir.

C'est triste, vous savez. Aussi triste que mon conte...



Madeleine Caron

La semaine prochaine

RADIO-CONCERTS CANADIENS

sous la direction de

JEAN DESLAURIERS
présentent comme invités spéciaux

JACQUES GÉRARD
fameux ténor canadien de l'Opéra Comique de Paris

MME ROMÉO BOUCHER
présidente de la Bibliothèque des Enfants

Poste CBV
CBF
CBV

lundi, 13 janvier, 9 h. à 9 h. 45

Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivront leurs traces.

Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.

Agrandissements de photos

fini en couleurs à l'huile

D'après n'importe quel négatif

Grandeur: 8 x 10 encadré \$1.00 — 5 x 7 \$0.75

DEVELOPPEMENT DE FILM SERVICE RAPIDE

Et en plus \$0.05 pour frais de poste et taxe

Spécifiez couleurs des yeux, cheveux, etc

Attention spéciale aux commandes par maille

S.V.P. envoyer l'argent avec la commande

J. E. Marcoux, photo.

B.P. LACROIX
St-Georges, Beauce, P.Q.

BUVEZ CHAQUE JOUR A TABLE

LITHINES Groc 33

Une eau minérale gazeuse, alcaline, médicale

A 24 la pinte, remplaçant avantageusement les eaux minérales françaises importées. — Les Lithines 33, boisson délicieuse, doivent être bus à table par tous, malades et bien portants pour entretenir une bonne santé et chasser les effets dangereux des grosses nourritures et de la boisson. Leur usage est particulièrement recommandé chez les malades du foie, de l'estomac, des reins et des intestins, ceux qui souffrent de douleurs rhumatismales, acide urique, mal de dos, rougeurs de la peau.

Echantillon gratis envoyé sur demande

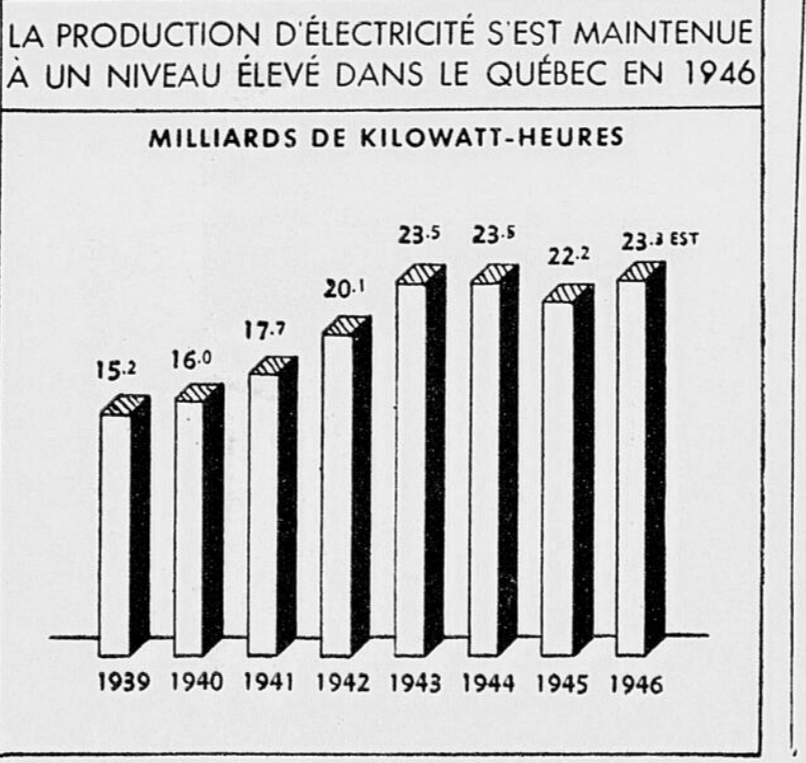
Chaque boîte permet de faire 15 pintes d'eau. — En vente dans toutes les pharmacies, sinon, envoyée, malle payée, contre 30 cents en timbres ou mandat.

F. DUCROS, distributeur pour le Canada,
200 rue Vallée, MONTREAL

PAINKILLER

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR GRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES - CONTUSIONS - ETC.



LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX

GRAND-B

DÉLICIEUSE RAFFRAÎCHISSANTE

Gomme à mâcher, en morceaux et en tablettes

WORLD WIDE GUM CO. LTD. GRANBY

La Farine Robin Hood

POUR TOUTES VOS GUISSONS

LE CHOIX DE 4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX

Editions Variétés

Les passagers, en voiture!

LE PETIT TRAIN ALLER ET RETOUR (1)

Voici un album très jeune d'esprit et très gai d'allure qui s'affirme comme un nouveau succès.

Les illustrations, en quatre couleurs, sont empreintes d'un humour très personnel qui donne à cet album son caractère particulier. Le texte, lui aussi plein de fantaisie, décrit les mille incidents qui se produisent dans une gare et raconte malicieusement le voyage d'un petit train.

A la tête, traînant après elle une longue file de wagons, il y Tempête, la locomotive. Tout juste derrière elle, se trouve le Tender, son fidèle compagnon de route.

Les wagons Prudent, l'endormi, Sans-Souci, Prosper, Morphée, Poste et autres, suivent à la queue leu leu, chacun suivant son humeur, en roulant doux ou en grinçant.

Les passagers pour Val-Joyeux, Illusion Bleue, Ville-d-Rève et Bord-de-Mer, en voiture!

(1) Un album de 32 pages illustrées en pleines couleurs, publié par Les Editions Variétés. Prix: \$0.75, par la poste \$0.85. En vente dans toutes les librairies, dans tous les magasins à rayons et à chaînes et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

"Etre aimé, c'est recevoir le plus grand des éloges".

LAFONDINN

TOURIST ROOMS
Chambres, touristes, voyageurs
1006-12 Sherbrooke O.
MONTREAL
Attention spéciale aux réservations
TEL. MA. 0555
Stationnement gratis
Proximité des gares
Centre des grands magasins
Maison tranquille, propre, confortable
Eau chaude et froide, bains douches

REMY G. TASCHEREAU

B.A., LL.L.
Avocat
Sainte-Marie, Bce.
Tél.: 13 4-7-47

Docteur Alphonse Dion

Chirurgien-Dentiste
24, Côte du Palais
Québec
13 6 47

Un éléphant se balançait

BIMBO, L'ELEPHANT (1)

Bimbo est un petit éléphant qui refuse de prendre son bain dans la rivière. Chaque jour, les autres éléphants lui criaient de la rivière "Hou... un... Bimbo! Viens-tu te baigner aujourd'hui?" Et Bimbo répondait infailliblement: "Non, merci, je suis trop fatigué. J'ai tenu que quelqu'un soit assez gentil pour me donner un bain."

Plusieurs mois passèrent encore dans que notre jeune entêté se fût décidé de plonger dans la rivière. Puis, vint l'époque des grandes chaleurs. Bimbo transpirait à grosses gouttes. Il avait beau se tenir à l'ombre et s'éventer avec une large feuille de palmier, il ne parvenait pas à se rafraîchir.

Or cet après-midi-là, un homme qui avait le visage extraordinairement brûlé par le soleil arrive dans la jungle. C'est un explorateur et il vient de très loin. En apercevant Bimbo, l'étranger émerveillé par sa haute taille tente de l'embrasser. Il lui propose un bain dans un immense baignoire rouge ainsi que ses soins pour le savonner.

Bimbo accepte et cette toilette lui donne le goût de l'eau et il passe à présent ses journées à patauger dans la rivière. Aussi refuse-t-il de suivre l'explorateur quand celui-ci fait miroiter à ses yeux les avantages de la vie aventureuse et brillante de vedette de cirque. Il préfère la liberté et ses jeux nautiques.

Sur ce thème amusant l'illustrateur a imaginé des dessins d'une grande fantaisie. Ce luxueux album en plusieurs couleurs est présenté sous une couverture cartonnée recouverte d'un enchemisage. Bimbo deviendra vite l'ami des enfants.

(1) Un luxueux album de 32 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$0.39, par la poste, \$0.49. En vente dans toutes les librairies, dans les magasins à rayons, les magasins à chaînes et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Dieu n'éclaire que ceux qui travaillent à le découvrir.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Le sixième album de

LA BONNE CHANSON

De l'avis de tous, c'est le plus beau des six.

Un recueil de chansons qui devrait être trouvé dans toutes les familles canadiennes-françaises.

PRIX \$1.00

Charles-Emile GADBOIS, ptre.
Casier postal 164,
Séminaire de St-Hyacinthe.

"Celui qui ne possède pas la collection de "La Bonne Chanson" ne soupçonne pas ce qui lui manque".

UN FOYER OU L'ON CHANTE EST UN FOYER HEUREUX."

Ecoutez le "Quart d'Heure de la Bonne Chanson" tous les samedis à 7 heures 30, p.m. au Poste CKAC.

Coup d'oeil sur l'univers

PIERROT VOYAGE EN TRAIN (1)

Prendre le train, pour un petit garçon, n'est-ce pas déjà une merveilleuse aventure? Tout surprend et enchante Pierrot dans son voyage, depuis le moment où, mêlé à la foule des voyageurs, il monte dans le train et roule jusqu'à la grande ville où habite ses parents.

Bien avant l'heure, Pierrot est à la gare attendant l'arrivée du train. Enfin les wagons sont devant les voyageurs qui se précipitent dans les compartiments en quête d'une bonne place. Le petit garçon en se faufilant réussit à s'asseoir près d'une fenêtre d'où il pourra admirer des paysages toujours renouvelés. Mais les yeux se fatiguent vite et l'allure monotone du train finit par donner sommeil.

Un arrêt brusque réveille et donne tort au proverbe "Qui dort, dine" car un tiraillement de l'estomac avertit Pierrot qu'il serait tout de même bon de passer au wagon-restaaurant. On revient à sa place pour constater que dans une heure, si le train n'est pas en retard, on descendra à New-York.

Oscar Fabres a su interpréter, avec un talent plein d'humour et de fantaisie, les péripéties du voyage de Pierrot. Cet album en plusieurs couleurs est présenté sous une couverture cartonnée recouverte d'un enchemisage aux dessins pittoresques.

Du pittoresque, de la saveur!

L'HERITAGE (1)

par Ringuet de l'Académie canadienne française

30 Arpents a consacré le talent de Ringuet romancier. Un monde était leur empire l'a révélé historien; voici l'écrivain sous un nouvel aspect: celui de conteur.

Les récits réunis dans ce volume conduisent le lecteur du Canada à Tahiti, en passant par le canal de Panama. Qu'il évoque la vie d'un petit village canadien, ou qu'il décrive la nature exotique des îles du Pacifique, Ringuet montre le même talent, fait de sobriété et de force.

L'Heritage raconte l'effort étonnant d'un ouvrier qui s'acharne à faire fructifier une terre ingrate. C'est celle-ci qui finira par l'emporter et l'homme devra abandonner sa terre.

Dans ses autres contes, Ringuet se montre tour à tour un observateur narquois et plein d'humour des moeurs canadiennes et un évocateur puissant des sortilèges exotiques. Il y a une âpre grandeur et beaucoup de vérité humaine dans son portrait de ce pauvre fou qui continuait à

(1) Un album de 32 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$0.39, par la poste, \$0.49. En vente dans toutes les librairies, les magasins à rayons et à chaînes et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Si j'étais roi

LES DIX SOUS DE TOTO (1)

Les petits enfants seront très heureux d'ajouter cet album à ceux que Les Editions Variétés ont déjà eu le plaisir de leur offrir.

La bonne fortune de Toto qui a reçu dix sous de son papa les fera rêver longuement. Après tout n'ont-ils pas déjà été dans cette situation quand, à l'époque des fêtes, on dresse une importante liste au Père Noël sans jamais se décider si l'on préfère la toupie aux billes, ou le bateau à voile au camion rouge.

Toto est très embarrassé pour l'en employer son dix sous. La saveur des caramels, des sucres d'orge et de la crème glacée revient tenace. Mais un ballon, une balle durent plus longtemps. D'autre part, en prévision des jours de pluie, un livre de contes ou des crayons de couleurs seraient peut-être préférables. Mais

monter la garde autour du matériel abandonné par la Société française du Canal de Panama, pour le rendre un jour à M. de Lesseps.

La profonde humanité de tous ces récits touchera profondément les lecteurs de Ringuet.

(1) Un ouvrage de 184 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

lorsqu'il ira à la plage, une pelle et un seau seront bien plus amusants.

Le petit garçon hérite toujours... Soudain, un trait de génie illumine son cerveau... Ah! il sait maintenant comment il le dépensera son dix sous. Et le voilà qui court, qui court à toutes jambes.

Les ravissantes images de ce riche album en couleurs émerveilleront les petits. Il est présenté sous une couverture cartonnée, recouverte d'un enchemisage des plus attrayants.

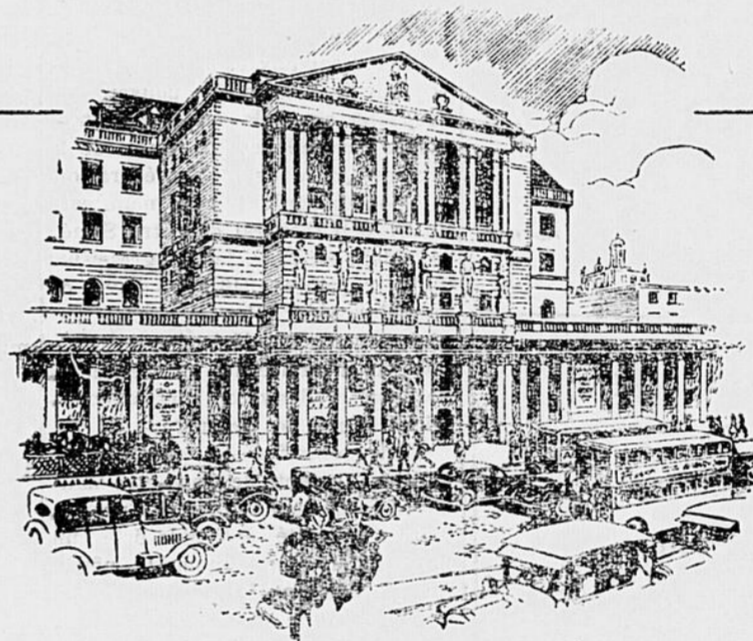
(1) Un album de 32 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$0.39, par la poste, \$0.49. En vente dans toutes les librairies, dans les magasins à rayons et à chaînes et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Prenez toujours:



Solide comme la Banque d'Angleterre



QUAND les Britanniques veulent dire qu'une chose est sûre, de tout repos, ils emploient l'expression "Safe as the Bank of England"—solide comme la Banque d'Angleterre. Cette devise est devenue le symbole du "fair-play" britannique tel qu'appliqué aux rapports commerciaux. La Commission Hydro-Electrique de Québec a publiquement ignoré ce symbole... cette inspiration. Au moment où le gouvernement travailliste de Grande-Bretagne se préparait à prendre possession de la fameuse Banque d'Angleterre—après s'être entendu avec les actionnaires et leur avoir offert, au préalable, un règlement raisonnable, le gouvernement de la province de Québec procédait, lui aussi, à l'expropriation d'une grande entreprise de service public sans dédommager les actionnaires... sans même rien leur promettre.

Un règlement se fait encore attendre... après deux ans et demi!

Il est vrai qu'une offre fut faite au bout de deux ans. Il est vrai qu'elle fut plus tard refusée. Il est vrai aussi que le dernier règlement proposé est ridicule car il repose sur une évaluation vieille de 40 ou 50 ans. De plus, il est vrai que toutes les recettes provenant de l'exploitation des biens saisis sont confisquées depuis deux ans... et il n'en est pas moins vrai que toutes ces choses constituent une violation flagrante du code civil à l'abri duquel nous vivons... et

qui est censé nous protéger.

Qu'est-ce qui empêche le gouvernement de s'inspirer des méthodes employées lors de l'expropriation de la Banque d'Angleterre... DES MAINTENANT?

Il est tard... mais il n'est pas trop tard!

LES RESEAUX FERROVIAIRES BRITANNIQUES AUSSI!

On apprend que le gouvernement de Grande-Bretagne est en voie de faire une offre aux chemins de fer britanniques afin d'acquiescer leurs actions. Cette offre est basée sur la valeur moyenne des actions de ces compagnies aux cours du jour en vigueur pendant la première semaine de novembre 1946. Cette proposition raisonnable est faite avant de procéder à l'étatisation des chemins de fer.

Cette annonce est publiée dans l'intérêt des 30,000 actionnaires de la

MONTREAL LIGHT, HEAT AND POWER CONSOLIDATED

de 22,000 détenteurs de 100 actions

LA BRIQUE DE SCOTT ENRG.

POUR LES MEILLEURS ACHATS RENDEZ-VOUS

CHEZ

Maurice Pollack Limitée

75-95 rue St-Joseph à Québec

Aussi entrée par le Blvd Charest

Centre de la mode et de l'économie dans les vêtements pour hommes, femmes et enfants

REHAUSSEZ VOS REPAS AVEC DES BRIOCHES

MAGIC BAKING POWDER

CONTIENS MA...

MAGIC POUR UNE SAVEUR SATISFAISANTE!

FABRICATION CANADIENNE

LA J. O. C.

La centrale jociste vue par un étranger.

New-York — Sous le titre "Catholic Action in Canada" la revue américaine "Integrity" publie un reportage de Jim Shaw où celui-ci rend un intéressant témoignage sur la Centrale de la J.O.C. canadienne à Montréal.

«L'atmosphère de cette vieille bâtisse, note l'auteur, donne la note dominante de tout le mouvement qui en est une de simplicité et d'action efficace, enthousiaste et joyeuse. Les rires fusent de partout et toujours il y a quelqu'un qui chante dans un coin. Dans la salle à manger, où s'engouffrent joyeusement la centaine de jeunes qui composent le personnel, le visiteur est présenté à chacun et se sent immédiatement à l'aise au sein de cette grande famille. Et le repas se termine au rythme des chants de folklore sans lesquels, semble-t-il, il serait impossible que la vaisselle se lave.

A mesure qu'on visite les bureaux des chefs qui dirigent l'organisation nationale — et ils la dirigent, les amonitions sont ici seulement amonitions — on se rend vite compte de la force du mouvement jociste. Il n'y a ici aucune trace de ce stérile intellectualisme qui fait que tant d'activités catholiques s'engendrent que la futilité. Les chefs sont tous des jeunes travailleurs d'usine, ou de bureau qui ont fait preuve de compétence et qui ont accepté de donner quelques années de leur vie au jocisme. Et en tout cela, pas de suffisance ni d'orgueil!.

Premier Congrès de la J.O.C. italienne

Rome — Plus de 250 délégués italiens et de nombreux représentants de la J.O.C. des différents pays d'Europe ont participé au premier congrès national de la J.O.C. italienne (Gioventù Italiana Operaia Cristiana) qui vient d'avoir lieu en cette ville. Les trois journées du congrès ont été consacrées à étudier les principaux problèmes auxquels doit s'attacher la G.I.O.C. naissante dont le constituant réorganise la réorganisation des mou-

FELICITATIONS A L'HON. M. DUPLESSIS

A une assemblée de la Chambre de Commerce du District de Mont-Laurier tenue le 12 décembre 1946, il est proposé par M. Eddy Béland, Secondé par M. Lauré Bélanger Que la résolution suivante soit adoptée:

Attendu que l'organisation des "Témoins de Jéhovah" a été déclarée illégale par un arrêté ministériel du gouvernement fédéral, en date du 4 juillet 1940;

Attendu que des partisans des "Témoins de Jéhovah" parcourent la province de Québec et distribuent même de porte en porte, de la littérature séditieuse outrageante pour l'autorité judiciaire, civile et religieuse de notre province, tendant ainsi à susciter une guerre de religion, à semer la haine et la discorde entre les diverses croyances et les multiples éléments de la population;

Attendu que l'honorable Procureur général a fait respecter la liberté individuelle et de protéger les droits des citoyens, a sans tarder fait usage sur de nombreuses plaintes, des moyens, que les lois mettent à sa disposition pour le maintien de l'ordre;

Attendu que Québec ne veut pas permettre que les éléments de désordre puissent violer impunément nos lois, insulter notre clergé et nos institutions catholiques, défier l'autorité civile et l'opinion publique;

Attendu qu'un dénommé Roncarelli a prétendu cautionner "en masse" pour un grand nombre d'individus traduits devant les tribunaux pour avoir distribué des écrits malveillants de cette secte des "Témoins de Jéhovah".

Il est résolu unanimement de féliciter chaleureusement l'hon. Maurice-L. Duplessis, premier ministre et procureur général de la province de Québec, d'avoir pris promptement des mesures énergiques pour empêcher le danger menaçant nos foyers; d'avoir réaffirmé son rôle et son devoir en pareille circonstance; d'avoir assuré le respect des lois indispensables à la liberté des citoyens et de leurs croyances; d'avoir fait ainsi, une fois de plus, preuve de sa sagesse et d'être administrateur responsable et homme d'Etat.

Adoptée à l'assemblée du jeudi 19 décembre 1946 (Signée) Emile Martineau président; Roméo Meloche jr, secrétaire

POUR FAIRE DES PRETRES

La femme monte pas à l'autel Mais sans la femme que d'autels seraient déserts.

Au vrai, sans elle, personne ne monterait à l'autel.

A chaque retour de juin, mois normal des ordinations L'Eglise renouvelle sa jeunesse sacerdotale

Des familles émues assistent aux premières messes. On chante, on prie, on pleure, on prie, on se tait

Personne ne le fait mieux que celle qui a donné le prêtre

A côté d'elle d'autres femmes diront: "Heureuse Mère! Moi aussi, je voudrais avoir un prêtre, mon prêtre"

Vous l'aurez votre prêtre, jeunes mères

Mais il faut le demander et surtout... le préparer

En aurez-vous le courage? La recette pour faire des prêtres?

Souffrir et faire souffrir

L'autel est un calvaire pour vous comme pour votre enfant

Vous le gravirez si vous savez souffrir, vous renoncerez

Et, avec vous faire souffrir votre futur prêtre

Oui, ce cher enfant, il faudra le moudre comme du blé

Si vous voulez qu'il se transforme en hostie.

O Marie, Mère modèle du Prêtre modèle

Donnez-nous des mères fortes comme vous

Fates comprendre à nos marmans d'aujourd'hui et de demain

Qu'avant les collèges et les séminaires

Ce sont les mères qui font les prêtres.

Eugène Nadeau, O.M.I. "L'Evangeline"

LEVURE ROYAL LEVE VITE SECHE ACTIVE

MAINTENANT JE PEUX FAIRE MON PAIN FACILEMENT ET SANS CRAINTE D'INSUCCES!

Avec la NOUVELLE ROYAL à action plus rapide, fini l'ennui de faire lever la pâte la veille!

VOUS pouvez maintenant vous procurer la nouvelle Levure Royal qui lève vite — la grande découverte moderne en matière de boulangerie. Avec cette levure, vous cuisez de jolies, en quelques heures à peine. Vous n'avez pas besoin de faire lever la pâte la veille et vous ne risquez pas de voir celle-ci se gâter à cause d'un changement de température dans la cuisine. La Royal commence à agir 10 minutes après sa dis-

solution dans l'eau! L'exquis saveur du pain cuit avec la nouvelle Levure Royal vous attirera les éloges de toute votre famille. Vous obtenez 4 enveloppes de nouvelle Levure Royal par carton et chaque enveloppe vous donne 4 gros pains. La Royal conserve toute sa vigueur et son activité durant des semaines dans votre garde-manger. En vente maintenant chez votre épicer.

COMMUNIQUE

Les pensionnaires d'un hôtel veulent prendre de simples précautions qui augmentent les chances de survie dans un désastre comparable aux sinistres d'hôtels survenus à Atlanta, en Georgie, à Chicago, à Dubuque, dans l'Iowa, et ici au Canada, à Saskatoon, depuis quelques mois. On sait que plusieurs personnes ont perdu la vie dans ces incendies. Dans un communiqué, la "Canadian Underwriters' Association" émet quelques recommandations basées sur des suggestions de la "National Fire Prevention Association".

"En s'enregistrant dans un hôtel, le client peut se faire une idée personnelle des risques d'incendie et tirer les plans en conséquence pour assurer sa propre sécurité, en cas de danger. Des escaliers ouverts, commençant dans le hall d'entrée, des puits d'ascenseur à ciel ouvert sont deux choses qui favorisent les flammes à se propager rapidement. Ce sont donc deux signaux de danger.

"Il serait préférable de choisir une chambre donnant sur la rue, pas trop haute et près des échelles de sauvetages, au lieu d'une chambre donnant vers l'intérieur d'un couloir où les pompiers ne peuvent pénétrer.

"Après s'être enregistrés, les clients devraient s'assurer de la location exacte des escaliers ou des échelles de sauvetage et voir à ce qu'aucune porte ou fenêtre ne soit verrouillée, de façon à leur bloquer la fuite.

"Certains hôtels ont des portes contre les incendies. Si toutefois les pensionnaires constatent qu'elles possèdent des pentures ou des coins en bois, ils devraient en avvertir immédiatement l'administration.

"Comme la panique frappe souvent les gens en cas de tragédies, les clients devraient s'informer du genre de système d'alarme d'hôtel en cas de feu et les moyens à la disposition des commis ou du gérant pour alerter leurs pensionnaires-Friesian du Canada. Monsieur Jules Montour est membre de l'Association des producteurs de lait de la région des Trois-Rivières.

COMMUNIQUE

en anglais. La typographie est nette, très lisible, les mots importants étant imprimés en caractères gras. Plusieurs styles de résidences y sont donnés. Des illustrations par coupe et par transparence permettent de mieux saisir le détail des assemblages compliqués.

Cinq autres ouvrages du même genre sont actuellement en préparation par la Société Canadienne de Technologie. Ces volumes traitent respectivement de chauffage et ventilation, hygiène et plomberie, éclairage et installations électriques, "Charpente et Menuiserie" est le premier de la série et servira, selon l'accueil que le public lui fera, à orienter la direction future des travaux de la Société. Ces ouvrages ne sont pas de belle apparence — reliés en imitation de cuir, coins arrondis, titres dorés — devraient rendre d'immenses services non seulement aux artisans eux-mêmes à qui ils sont d'abord destinés, mais également aux Ecoles d'Arts et Métiers, de Travaux Manuels et d'Orientation. Nous souhaitons à la Société Canadienne de Technologie et à son éditeur Belisle, de Québec, le plus entier succès. — A. L.

(1) CHARPENTE et MENUISERIE, par Ludger Robitaille, B. A. A., Architecte diplômé de Laval et Louis-A. Belisle, A. C. B. A., professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec. Publié sous les auspices de la Société Canadienne de Technologie par Belisle, Editeur, 2 et 4 rue Saint-Jacques, Québec, 322 pages. Table analytique bilingue. Prix \$3 (\$3.10 franco) dans toutes les librairies.

Voeux de la J O C pour l'an nouveau.

Montréal — A l'occasion de la nouvelle année le président de la J.O.C. canadienne, M. Léopold Grenon a formulé à l'intention de la jeunesse ouvrière et de la population canadienne les vœux suivants:

"Pour le Nouvel An, qui marque le XVe anniversaire de sa fondation, la J.O.C. canadienne présente à la classe ouvrière ses vœux les plus fraternels de paix de bonheur et de prospérité. Aux chefs ouvriers, elle souhaite la prudence et l'amour de l'unité pour que soient observés les devoirs et que soient respectés les droits des ouvriers; aux ouvriers: l'esprit de fraternité et de fierté du travail bien fait; aux jeunes travailleurs: une année de force et d'enthousiasme; aux chefs du pays: la lumière et le courage pour qu'ils continuent toujours travailler pour assurer un régime de vie conforme à la dignité de l'homme; à toute la population: la justice, l'ordre et la charité. Puisse cette année voir toutes les classes s'unir pour bâtir un monde meilleur en le rendant plus humain de plus chrétien.

CHEZ LES ELEVEURS D'HOLSTEIN

M. W.A. Hodge, St-Laurent; Honorable Antonio Elie, La Baie; et Jules Montour, Trois-Rivières ont été réélus pour représenter la province de Québec en 1947 sur le bureau des directeurs de l'Association Holstein Friesian du Canada. D'après un rapport reçu de M. George M. Clemons, secrétaire national. Ils furent choisis par vote secret envoyé à tous les éleveurs demeurant dans la province et ces membres sont très bien connus des éleveurs du Québec.

L'Honorable Antonio Elie est ministre sans portefeuille dans le gouvernement Duplessis et M. Hodge est membre du comité national de propagande pour l'Association Hol-

CENTENAIRE DU TÉLÉGRAPHE CANADIEN

Vient de paraître:

UN MANUEL TECHNIQUE: CHARPENTE ET MENUISERIE

Bonne nouvelle! Le vœux de milliers d'artisans dont la principale occupation est le travail du bois va enfin être comblé. Le premier d'une série de six ouvrages concernant les métiers de la construction vient en effet de paraître. En l'on annonce pour les quelques mois à venir la publication de cinq autres manuels qui, si l'on en juge par l'aspect et le contenu du premier, devraient satisfaire les plus difficiles tout en répondant à un besoin urgent de notre époque au Canada français.

CHARPENTIER et MENUISERIE (1) est un travail très bien présenté et, ce qui ne gâte rien, fort élégamment illustré. Les premiers chapitres expliquent d'abord la formation des bois canadiens et examinent leurs usages, leur poids spécifique, leur traitement. Puis vient une description des outils, la façon de s'en servir et d'en prendre soin. Enfin, tant par des descriptions claires et brèves que par les illustrations très explicites avec légendes à même en français, les chapitres suivants indiquent comment faire les assemblages, préparer les formes et couler les fondations: ériger les pans de bois, faire planchers, divisions et cloisons, ouvertures, toitures, escaliers, ameublement permanent, menuiserie extérieure, etc., etc.

Plusieurs tables et barèmes indiquent la résistance des matériaux, des portées de poutres et fermes, le calcul des marches d'escaliers, le tableau des bardeaux et lambris, etc. Enfin, les principes de l'utilisation rationnelle de l'équerra sont donnés dans ce manuel essentiellement pratique.

Autant par l'apparence et le format que par ses illustrations, son texte et son caractère pratique, "Charpente et Menuiserie" diffère

gués, y compris le maire R. H. Saunders et des hauts fonctionnaires du Canadian National, se sont réunis devant la plaque. Comme on avait conservé l'appareil télégraphique qui avait servi à l'expédition du premier message, le maire de Toronto put expédier au maire de Hamilton sur un fac-similé de l'ancienne formule télégraphique le même message de bons souhaits.

Au cours de la cérémonie, M. W. M. Armstrong, gérant général des télégraphes du Canadian National, expliqua que la première compagnie de télégraphe au pays est maintenant fusionnée avec le réseau Canadien National et attirera l'attention de son auditoire sur les progrès réalisés par le télégraphe depuis cent ans. Ainsi la première ligne télégraphique mesurait à peine 89 milles alors qu'aujourd'hui les télégraphes du Canadien National ne comptent pas moins de 177,000 milles de fil, soit assez pour faire plus de sept fois le tour du monde à l'équateur. De plus, la compagnie exploite aujourd'hui un service de câble, un réseau téléphonique, un service de tickers pour les courtiers en valeur et des circuits radiophoniques pour fin d'émission.

En haut, le premier bureau de télégraphe au Canada qui a ouvert ses portes le 18 décembre 1846. Il était situé dans le vieil hôtel de ville de Toronto. A gauche, le premier instrument de télégraphe au Canada qui a été employé par les

Grande nouveauté

CHARPENTE et MENUISERIE

Premier manuel technique en français d'une série de 6, publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ CANADIENNE de TECHNOLOGIE.

Beau volume PRATIQUE, abondamment illustré. (Genre Aude) Format 5 x 7". Relié simili-cuir flexible. Mesures canadiennes. Circulaire descriptive sur demande.

Prix: \$3.00 (\$3.10 franco). En vente dans toutes les bonnes librairies ou chez:

Bélisle, Éditeur — 4 rue St-Jacques — Québec, P.Q.

Epinglez ce coupon à votre remise

Nom: _____

Adresse: _____

Ci-inclus \$3.10 (g.s.m.)

MONKTON POULTRY FARM CHICKS

Vous achetez des poussins pour une raison! Pour recevoir le profit que vous attendez de votre commerce, vous devez être certain que votre argent est bien placé.

Nous vous offrons des poussins d'une Ferme Avicole où chaque couveuse est éprouvée et a reçu le sceau du gouvernement. Profitez du rabais offert pour les commandes htives. Demandez notre catalogue et notre liste de prix pour 1947.

MONKTON DOULTON FARMS

THEATRE STE-MARIE

Vendredi et Samedi, 10 et 11 janvier.

Cinderella Jones

Avec: Robert Alda et Joan Leslie

Dimanche, 12 janvier.

L'invité de Madame

A MIDI, le 19 décembre 1846, le maire W. H. Boulton, M.P.P. de Toronto et un groupe de citoyens distingués étaient réunis dans les bureaux de Toronto, Hamilton, Niagara and St. Catharines. Electro-Magnetic Telegraph et regardaient avec étonnement le gérant Samuel Porter expédier en Morse le message de salutation du maire de Toronto au maire de Hamilton. La veille, il aurait fallu au moins dix heures pour porter une lettre de Toronto à Hamilton, mais ce jour-là, la réponse au télégramme fut reçue, dit la chronique du temps, avant que fut sèche l'encre qui avait servi à écrire la dépêche de Toronto.

Ainsi débuta l'industrie du télégraphe au Canada. Cent ans plus tard, l'histoire s'est répétée. Le vieil hôtel de ville de Toronto a



AU Chef Lieu

ST-JOSEPH DE BEAUCE

—M. et Mme Hervé Cassé, de Richemont, étaient en visite chez M. et Mme Léonidas Maheu le jour de Noël.

—M. et Mme Edouard Desmeulles, leur fille Francine, ainsi que M. et Mme Fernand Dugal, de Québec étaient en visite chez M. et Mme Herménégilde Poulin, à l'occasion des fêtes.

—M. et Mme Wellie Chochoard, leur fille Blanche, passent leurs vacances chez des parents au Nouveau-Brunswick.

—M. et Mme Robert Morin; M. et Mme Maurice Pageau, de Québec, sont en visite chez M. et Mme C. Emile Perreault.

—M. Henri Lévesque et Thomas Bergeron, de Val d'Or passent leurs vacances à St-Joseph, chez Mlle An ne-Marie et Henriette Garneau.

—M. Antonin Lessard, de Montréal, passé ses vacances chez sa mère Mme Vve Jean Lessard.

—Mlle Lucille Gagnon, de Ste-Marie, a passé le jour de Noël à St-Joseph chez sa tante Mme Oscar Gagnon.

—M. Réal Drouin, de Farnham, était en visite chez ses oncle et tante M. et Mme Edmond Lagroux.

—M. et Mme Emile Lessard, de Montréal, en visite chez M. et Mme Valère Nadeau, Alphonse Létourneau et autres parents.

—M. et Mme Marcel Vachon ont passé le jour de Noël à Vallée Jct, chez Mme Hilaire Vachon.

—M. et Mme Emmett O'Farrell ont passé les fêtes de Noël et du Nouvel An à St-Malachie et Montréal.

—M. Bernard Dumouchel est allé passer ses vacances chez ses parents à Montréal.

—M. Claude Auger, étudiant à New-York, était de passage parmi nous à l'occasion des fêtes.

—Mlle Denise Garon, étudiante au couvent St-Roch, en vacances chez ses parents M. et Mme Albert Caron.

—M. Armand Lalumière de Contrécœur, chez M. et Mme A. Garon, l'invité de M. Omer Breton.

—M. Ange-Aimé Jacques, étudiant au collège de Beauveville, passe ses vacances chez ses parents M. et Mme Léonce Jacques.

—Mme Gérard Lagrange et André Giguère de Montréal, passent quelques jours chez M. et Mme Roméo Giguère et Mme Laval Giguère.

—Mlle Noella Lambert est de retour d'un séjour à Québec.

—M. J.P. Demers, avocat, de Victoriaville, fait actuellement un séjour à St-Joseph.

—M. et Mme Roméo Labbé de Lauzon, sont en visite chez Mme Jean Labbé à l'occasion des fêtes.

—Mlle Ann Lacourcière, du couvent de Beauveville, chez ses parents M. Antoine Lacourcière, avocat et madame Lacourcière.

—M. Bertrand Doyon du Séminaire de Québec, passé ses vacances chez ses parents M. et Mme J. Auguste Doyon.

—M. et Mme Gaston Lessard ont passé Noël à St-Henri chez M. et Mme Florian Lessard, et le jour de l'An à Beauveville, chez M. Edgar Fortin.

FIANÇAILLES: Le jour de Noël, ont été béni les fiançailles de mademoiselle Colette, fille de M. et Mme J. Sylvio Gastonguay, de St-Joseph, à M. Jean-Paul Roy, fils de M. Adélaïde Roy, de Beauveville.

Récemment, ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Alice, fille de M. et Mme Majorique Poulin, de St-Jean de la Lande, à M. Louis-Philippe

Funérailles de M. Arthur Chasse

(suite de la page un)

duc, Polydore Goulet, Siméon Lacasse, Darius Lacasse, Alfred Faucher, Albéric Morin, Antonio Cloutier, Adélaïde St-Hilaire, Ernest Carrette, Edmond Duval, Marius Drouin, Thomas Cliche, Thomas Grenier, Alban Brochu, Edmond Cliche, Marius Vallée, Ernest Jacques, Amédée Breton, Wilfrid Poulin, M. J. D. Vachon, M. Ernest Landry de Beauveville, et Joseph Bureau de Vallée Jonction, Stanislas Bégin, Arthur Guenet, Stanislas Poulin, Jules Landry, Jos Bégin, Wilfrid Bégin, Jean Th. Landry, Emile Landry, Rodolphe Landry, Louis Landry, Alphonse Landry, Marie-Louis Marcoux, Joachim Provost, Albert Marcoux, Ludger Vallée, Adonias Marcoux, Camille Turmel, Benoît Gagné, Bertrand Turmel, Roland Turmel Alphonse Gagnon, Emile Gagnon, Hermas Lehoux, Honoré Giguère, Ramond Giroux, Michel Bilodeau, Albert Bilodeau, Linière Lehoux, Louis Turcotte, Léo Bisson, Alphonse Hébert, Léonidas Lehoux, Adrien L'heureux Joseph Bédard, Honorius Simard, Ernest Ferland, Alphonse Drouin, Joseph Lefebvre, Pierre Drouin. Les Révères Victorien et Adolphe et leurs élèves.

De Ste-Marguerite: MM. J. T. Liberté, J. T. Boutin, Alex Audet, Ludger Perreault, Robert Couture, Alfred Gagnon, Léona Carboneau, Romuald Normand, Arthur Delbois, Joseph Lacasse, Amédée Marcoux, Félix Dion, Geo-Emile Aubert, Joseph Marcoux (Félix) et plusieurs autres.

De Scott: MM. Fortunat Couture, Benoit Couture, Adolphe Hébert, Yvon Bisson, Joseph Fillion, J. Bapt. Lacroix, et bien d'autres.

STATISTIQUES DE 1946

Il y a eu au cours de l'année dernière, dans notre paroisse, 109 baptêmes, 37 mariages, et 54 sépultures, dont 11 d'enfants, et 43 de grandes personnes. Il a été distribué 117,855 communions.

MORT DE M. ERNEST VACHON

Le 4 janvier, est décédé subitement M. Ernest Vachon, époux en secondes noces de Dame Achille Giroux, née Mathilda Lessard, à l'âge de 70 ans et 5 mois.

Le regretté disparu laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses enfants: MM. Ovide, Rosaire et Jules-Aimé Vachon, de St-Joseph; Norbert, de Vallée-Jonction, et Raymond Vachon de St-Anges; Mme Irénée Roy (Anita V.) Mme Léonce Vachon (Eva) et Mme Valère Vachon (Régina), de St-Joseph; ses enfants adoptifs, MM. Philorum et Joseph Giroux, de St-Joseph; Wilfrid Giroux, de St-Georges; Arthur Giroux, de l'Ontario; Mme Philippe Jacques (Marie-Blanche) de Kénogami; Mme Alfred Jacques (Rose-Aimé) Giroux et Mme Joseph Jacques (Palmire Giroux) de St-Elzéar; ses gendres et belles-filles, Mme Ovide Vachon, de St-Joseph; Mme Norbert Vachon, de Vallée-Jonction; Mme Raymond Vachon, de St-Anges; MM. Irénée Roy, Léonce Vachon et Valère Vachon, de St-Joseph; Mme Philorum Giroux et Mme Joseph Giroux, de St-Joseph; Mme Wilfrid Giroux, de St-Georges; MM. Philippe Jacques, de Kénogami, Alfred Jacques et Joseph Jacques, de St-Elzéar; un frère, M. Achille Vachon, de St-Odilon; ses sœurs, Mme Pierre Doyon (Zélie Vachon) de l'Ontario; Mme Ludger Perreault (Georgina Vachon) de St-Marguerite; Mme Jean-Gilbert Doyon, (Clara Vachon) de Montréal; Mme Ernest Vachon (Adélaïde Vachon) de Cookshire, Mme Aurèle Poulin (Marie-Louise Vachon) de St-Joseph; Mme Philippe Vachon (Désnéiges Vachon) de St-Joseph; Mme Esdras Bilodeau (Victoria Vachon) de Cookshire; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Achille Vachon, de St-Odilon; Mme Ludger Perreault, de Ste-Marguerite; MM. Aurèle Poulin et Philippe Vachon, de St-Joseph; M. Tommy Lessard, de Québec; M. et Mme Alphonse Lessard, de St-Jules; M. et Mme Gédéon Lessard, de St-Frédéric; Mme Gédéon Cloutier de St-Joseph; M. et Mme Napoléon Groleau, de Montréal; M. et Mme Cléophas Lessard, et Mme Napoléon Lessard, de St-Frédéric; M. et Mme J. E. Lessard et Mme Vve Joseph Gagné, de St-Joseph, et M. et Mme Onésiphore Les-

Beauce-Jct

DECES

Le 23 décembre a été inhumée Marie-Laurence-Lucia, fille de M. et Mme Wilfrid Nadeau (Catherine Doyon) à l'âge de 2 jours. Nos sympathies.

Sur la tombe de M. A. Chassé Tributs floraux: La maison Chs. Chassé et Fils Enr. Les employés de la maison Chs. Chassé et Fils Enr. Offrandes de messes.

La famille Alfred Bourget, M. et Mme Gaston Bourget, M. et Mme C. E. Dionne, M. Mme Valère Holley, Mme Frank McCall, M. Mme Théo. Clément M. Omer Roy, Mlle Marie-Laura Giroux, Mgr. J. E. Feuilleault, M. Mme Alys Carter, M. Edmond Duval, M. Mme Joseph Laroche, Mlle Emérentienne Cloutier, M. Eudore Landry, M. Mme Irénée Giguère, Mlle Hélène Bisson, M. Adalbert Cloutier, M. Mme Jean Chassé, M. Germain Chassé, M. Mme Raoul Maillet, Mlle Thérèse Cloutier, M. Jacques Doyon, M. Mme Honoré Mercier, M. Irénée Morissette, M. Marie-Marius Drouin, M. Mme Roch Corrievau, La famille Hilaire Vachon, M. Mme Wilfrid Poulin, la famille Raymond Marcoux, M. Mme J. B. Mooney, M. Mme Alban Brochu, M. Mme Phil. Lacroix, M. Charles Lacroix, M. Mme Alphonse Landry, M. Mme Linière Lehoux, M. Mme Linière Giguère, La Ligue du Sacré-Coeur, M. Mme René Bélanger, M. Mme L. Phil. Fluet, M. L'abbé Eugène Marcoux, M. Mme Gustave Beaulieu, le personnel de la maison Chs Chassé et Fils, le personnel du service de la taxe de Vente Provinciale, M. L'abbé F. X. Leclerc, M. Chs Chassé, Sr. Un trentain de Chs Chassé et Fils Enr. M. St-Georges Veilleux, M. Mme J. A. Roy, le notaire Arthur Pelchat, M. Mme Emile Verret, M. Mme Wilfrid Avaré, M. Mme Dom. Lachance, M. Mme J. T. Lacroix, M. Mme Joseph Gagnon, M. Mme Fortunat Couture, Mlle Pierrette Gagnon, M. Mme Dom. Bolduc, M. Mme Edouard Lacroix, M. Mme Armand Giroux, M. Mme Louis Faucher, la famille Alex. Chassé, M. Mme Phil. Dionne, M. Mme Origène Maillet, M. Mme Jos. A. Faucher, M. Lionel Bilodeau, M. Mme Irénée Faucher, M. Jules Corrievau, La Chorale de Ste-Marie, M. Mme Jean-Paul Gendron, M. Mme Joseph Cliche, M. Mme Fernando Giguère, M. Mme Odilon Turcotte, M. Raoul Rhéaume, M. Mme J. A. St-Jacques, M. Mme Jules Ferland, M. Mme Héliodore Giroux, M. Mme Eugène Rhéaume, M. Mme Wilfrid Giguère, M. Mme J. E. Dionne, M. Mme Maurice Tardif, M. Mme Edy Boivin, M. Mme Paul Marcoux, Mme J. A. Beaulieu, M. Mme Henri Binet, M. J. M. Roy, M. Mme Jos Chassé, la famille Tasch. Bilodeau, M. Gérard Vachon, M. Mme Edgar Mercier, M. Mme Alphonse Bilodeau, Mme Alfred Morin, M. Louis Jos Doyon, M. Mme J. B. Blouin, M. Mme Réal Turcotte, M. Mme Albert Faucher, Mlle Rolande Bilodeau, Mlle Journault, Mme Jos Corrievau, M. Mme Rodolphe Landry, M. Mme Joseph Vachon.

Bouquets spirituels

S. S. Marie-de-Gallité, S. S. Marie Héliodore, M. Mme Benoit Moreau, M. Mme Gérard Hamel, Mme Edmond

Beauce-Jct

Sur la tombe de M. A. Chassé Tributs floraux: La maison Chs. Chassé et Fils Enr. Les employés de la maison Chs. Chassé et Fils Enr. Offrandes de messes.

La famille Alfred Bourget, M. et Mme Gaston Bourget, M. et Mme C. E. Dionne, M. Mme Valère Holley, Mme Frank McCall, M. Mme Théo. Clément M. Omer Roy, Mlle Marie-Laura Giroux, Mgr. J. E. Feuilleault, M. Mme Alys Carter, M. Edmond Duval, M. Mme Joseph Laroche, Mlle Emérentienne Cloutier, M. Eudore Landry, M. Mme Irénée Giguère, Mlle Hélène Bisson, M. Adalbert Cloutier, M. Mme Jean Chassé, M. Germain Chassé, M. Mme Raoul Maillet, Mlle Thérèse Cloutier, M. Jacques Doyon, M. Mme Honoré Mercier, M. Irénée Morissette, M. Marie-Marius Drouin, M. Mme Roch Corrievau, La famille Hilaire Vachon, M. Mme Wilfrid Poulin, la famille Raymond Marcoux, M. Mme J. B. Mooney, M. Mme Alban Brochu, M. Mme Phil. Lacroix, M. Charles Lacroix, M. Mme Alphonse Landry, M. Mme Linière Lehoux, M. Mme Linière Giguère, La Ligue du Sacré-Coeur, M. Mme René Bélanger, M. Mme L. Phil. Fluet, M. L'abbé Eugène Marcoux, M. Mme Gustave Beaulieu, le personnel de la maison Chs Chassé et Fils, le personnel du service de la taxe de Vente Provinciale, M. L'abbé F. X. Leclerc, M. Chs Chassé, Sr. Un trentain de Chs Chassé et Fils Enr. M. St-Georges Veilleux, M. Mme J. A. Roy, le notaire Arthur Pelchat, M. Mme Emile Verret, M. Mme Wilfrid Avaré, M. Mme Dom. Lachance, M. Mme J. T. Lacroix, M. Mme Joseph Gagnon, M. Mme Fortunat Couture, Mlle Pierrette Gagnon, M. Mme Dom. Bolduc, M. Mme Edouard Lacroix, M. Mme Armand Giroux, M. Mme Louis Faucher, la famille Alex. Chassé, M. Mme Phil. Dionne, M. Mme Origène Maillet, M. Mme Jos. A. Faucher, M. Lionel Bilodeau, M. Mme Irénée Faucher, M. Jules Corrievau, La Chorale de Ste-Marie, M. Mme Jean-Paul Gendron, M. Mme Joseph Cliche, M. Mme Fernando Giguère, M. Mme Odilon Turcotte, M. Raoul Rhéaume, M. Mme J. A. St-Jacques, M. Mme Jules Ferland, M. Mme Héliodore Giroux, M. Mme Eugène Rhéaume, M. Mme Wilfrid Giguère, M. Mme J. E. Dionne, M. Mme Maurice Tardif, M. Mme Edy Boivin, M. Mme Paul Marcoux, Mme J. A. Beaulieu, M. Mme Henri Binet, M. J. M. Roy, M. Mme Jos Chassé, la famille Tasch. Bilodeau, M. Gérard Vachon, M. Mme Edgar Mercier, M. Mme Alphonse Bilodeau, Mme Alfred Morin, M. Louis Jos Doyon, M. Mme J. B. Blouin, M. Mme Réal Turcotte, M. Mme Albert Faucher, Mlle Rolande Bilodeau, Mlle Journault, Mme Jos Corrievau, M. Mme Rodolphe Landry, M. Mme Joseph Vachon.

Le Thé de Qualité "SALADA" ORANGE PEKOE

Fortier, M. l'abbé Arthur Gingras, les élèves du Couvent, St-Dominique de Québec, M. Mme Joseph Boutin, M. Mme Philomone Ferland, M. Mme Jos E. Poulin, La famille Edouard Turmel, M. Mme Antonio Girard, M. Mme Roméo Landry, M. Mme Art. Gagnon, M. Mme Ernest Carrette, M. Michel Bilodeau, M. Mme Léo Giguère, M. Mme Roméo Bisson, Mlle M. Paule Dulac, M. Mme Noel Drouin, Mlle Aline Bisson, Mlle Fernande Bisson, M. Mme Léonidas Sylvain, M. Mme Amédée Vachon, M. Mme Armand Blouin, M. Mme Wilf. Turmel, M. Mme Freddy Thivierge, la famille Edmond Bisson, M. Marc-André Poulin, M. Mme Arthur Giguère, M. Mme Ovide Giguère, M. Mme Charles Landry.

Expressions de Sympathies: Les Frères du Collège Ste-Marie, la famille Pierre Drouin, M. Mme Arthur Labbé, M. Guy Poulin, La famille Adolphe Maheu, M. Mme Chs H. Couture, M. Mme J. E. Dion, Les Officiers de la Chorale de Ste-Marie, Marcel Grégoire, Roger Roy, M. Mme Camil Darac, Mme Edmond Poulin, Mlle Jeannine Poulin, la famille Auguste Faucher, M. Mme Armand Faucher, Mme Joseph Blouin Mlle Yvonne Blouin, M. Mme Roland Giguère, M. Mme Robert Leulier, M. Mme Alexandre Cantin, Mlle Léonne Cantin, la famille Eugène Fortin, M. Luciovic Fortin, la famille Alyre Perreault, M. Lucien Cantin, le personnel du Service de la Taxe de Vente, la famille Ernest Beaudreau, la congrégation des Dames de Ste-Anna, M. Mme Honorius Cloutier, M. Sarto Kirouac, M. Mme Joseph Poulin, les Religieuses du Pensionnat de l'Enfant-Jésus, M. Mme Geo-Octave Poulin, M. Mme Albert Faucher, la famille Joseph Jobin, M. Mme Valère Cloutier, M. Mme Nap. Carboneau, M. Patrick Doyon, La famille Louis Laroche, M. Mme David Fillion, les Religieuses de Jé-

sus-Marie, St-Dominique de Québec, La famille Wilfrid Doyon, Mme Joseph Nadeau, M. Mme Roland Verret, M. Mme Henri Bonneville, M. Mme G. A. Paradis, M. Yvon Paré, M. Mme Wilfrid Rhéaume, M. Mme J. A. Filion, M. Mme Adéodat Roy, M. Mme J. T. Boutin, La famille Irénée Bureau, M. Maurice Jacques, M. Mme Gérard Ferland, Mme Sédécias Vachon, M. Mme Maurice Duval, M. Mme Georges Turcotte, M. Jules Turcotte, M. J. O. Martin, M. Mme Armand Poulin, M. Mme Alfred Thibodeau, M. Mme J. Ernest Landry, M. Mme Léo Bisson, M. Mme Doréve Lefebvre, M. Mme Wilf. Nadeau, M. Mme Antonio Bilodeau, M. l'abbé Chs.-H. Morin, M. Mme Alph. Gilbert, M. Mme J. B. Marcoux, M. Mme Eugène Gagnon, La famille Emile Perron, M. Mme Ls-Jos Giguère, Mme Cyrille Roy, M. Mme Chs Crête, M. G. E. Desseault, Mme J. R. Lessard, Mlle Gilberte Lessard, La famille J. T. Laliberté, M. Mme E. Jacques, La famille Aug. Drouin, La famille Félix Perreault, M. Mme J. A. Bégin, la famille J. S. Poulin, M. Jos Jacques, M. Mme Joseph Ferland, M. Mme Phydime Lemieux, M. Mme Arthur Marcoux, M. Mme Art. Châteaufort, M. Mme Alex. Melady, la famille Max Fillion, la famille Cyrille Fillion, Mlle Simone Giguère, M. Mme Roland Turmel, M. Mme Pauline, la famille Eugène Fortin, M. Luciovic Fortin, la famille Alyre Perreault, M. Lucien Cantin, le personnel du Service de la Taxe de Vente, la famille Ernest Beaudreau, la congrégation des Dames de Ste-Anna, M. Mme Honorius Cloutier, M. Sarto Kirouac, M. Mme Joseph Poulin, les Religieuses du Pensionnat de l'Enfant-Jésus, M. Mme Geo-Octave Poulin, M. Mme Albert Faucher, la famille Joseph Jobin, M. Mme Valère Cloutier, M. Mme Nap. Carboneau, M. Patrick Doyon, La famille Louis Laroche, M. Mme David Fillion, les Religieuses de Jé-

"Ce qui unit les femmes entre elles est beaucoup moins l'effet de la sympathie que des confidences qu'elles se font réciproquement."

"Une autre industrie progressive de chez-nous"

Emission d'Actions Priviligiées

5% CUMULATIF

Rachetables à \$105.00 avec valeur au pair de

\$100.

A VENDRE

Une paire de patins pour dames, tubes nickelés, chaussures blanches, pointure 5

S'adresser à: M. Jean-Marie Carrette Ste-Marie, Bece

Patins blancs C.C.M. de vend. Pointure 5 1/2. S'adresser à: 344 Notre-Dame Ste-Marie, Bece

"Les Cuir Pathé Limitée"

STE-MARIE, BEAUCE

Capital autorisé \$99,000

Capital payé \$65,000

La partie disponible de 34,000 - lorsque vendue servira au remboursement des emprunts bancaires, à l'augmentation et l'amélioration de l'outillage, et à l'expansion de la production et de la vente.

Il est dans l'intérêt des gens de Ste-Marie et de la Beauce de supporter leurs industries locales tout en faisant un placement d'avenir leur rapportant des profits et permettant à la main-d'oeuvre locale de se procurer du travail.

"Un placement dans vos industries locales vaut cent fois plus que tout autre, qu'il soit spéculatif ou à tout repos"

Faites bon accueil à notre représentant qui vous fournira les renseignements désirés.

"Département de la Finance"

ATTENTION CULTIVATEURS MARCHANDS DE BOIS

Nous sommes acheteurs de bois blanc en billots ou scié. Pour information adressez-vous à:

VENI MOBILE Enrg. STE-MARIE, BCE

(Miville Labrecque, Prop.)

4 Générations de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ NERVOUSITÉ FAIBLESSE, PALÉUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES

THEATRE ST-GEORGES

Ven. Sam. 10, 11 janvier

A ROYAL SCANDAL avec Charles Coburn, Anne Baxter

Dimanche 12 janvier

FEU SAÛRE avec Vivianne Romance, Georges Flamant

Lun. Mardi: 13, 14 janv.

SALTY O'ROURKE avec Alan Ladd, Gail Russell

Mer. Jeudi: 15, 16 janv.

ROBOL POUR LA Constipation

CE SOIR UNE OU DEUX

RÉSULTAT DEMAIN MATIN

L'ANCOISSE PORTÉE À SON COMBLE!

PIERRE FRESNAY

LA MAIN DU DIABLE

Son meilleur film de l'année

TWOROSI

Sérénade aux NURGES

avec JACQUELINE GAUTHIER et LARQUEY

MARIE BELL, PIERRE RENNOIR, JEAN GALLAND

AN

Pour v

faut a

"Le G

que

Vol. 16 No

Nouv

C'est a

pris la non

poste de vic

M. l'ab

tault P.D.,

demeurer le

Nous p

Lehoux, qui

chement de

cet honneur

voir demeur

tre division

Press

jeune

Du 24

pour les ju

dicateur de

tances et cet

On con

plus tôt poss

ner leur non

On espè

core goûté l

de repos et

En m

Au cou

pris des pro

de la plupar

Nous a

tries surgir

cumulée dur

gement de c

pris l'import

latif.

Tous les

tifs? Duran

gains en épa

de la victoi

cessaire car

ment eut-il

triel advena

me valeur q

rouble russe

vement de

Le pays

industries gr

l'agriculture

Province, un

peu près ric

spécialisés is

immédiateme

industrie ne

nécessaire q

de l'industrie

Il faut

autre école,

sociologues s

ce dans la v

du dix-huitiè

Et pour

mettre à la p

préférable

s'arrogent le

venus.

Placez s

ont la charg

le leur après

respect et v

angulaires de

vosre munici

vent mieux q

vous est de l

vail, de l'int

Le Cr

Nous avo

nous avons p

On a m

nous la retir

avons un pe

Nous l'a

que diable q

pre maison e

porte de ce n

craindre. E

gens du fédé

des choses.

En Beau

n'a pas le dr

Même d

Ministre et à

vosre vertu

meurs ni des

c'est indiscut

DEFI

Il n'est j

pour bien fai

cisse Drouin

un champion

mené un per

prend de l'ha

jour. Avis au

veulent se m